

Chapitre 3

Méthodologie de la recherche

Introduction

La présente étude porte sur la problématique de la sexualité des jeunes et les comportements sexuels à risque à Kinshasa. Pour la mener, nous voudrions indiquer la méthodologie que nous croyons appropriée pour circonscrire ce phénomène qui mobilise tant d'énergie de l'Etat et des organismes privés.

Ce chapitre traite du cadre conceptuel, des hypothèses de travail, des sources des données à utiliser, des variables de l'étude et des méthodes d'analyse.

3.1. Cadre conceptuel

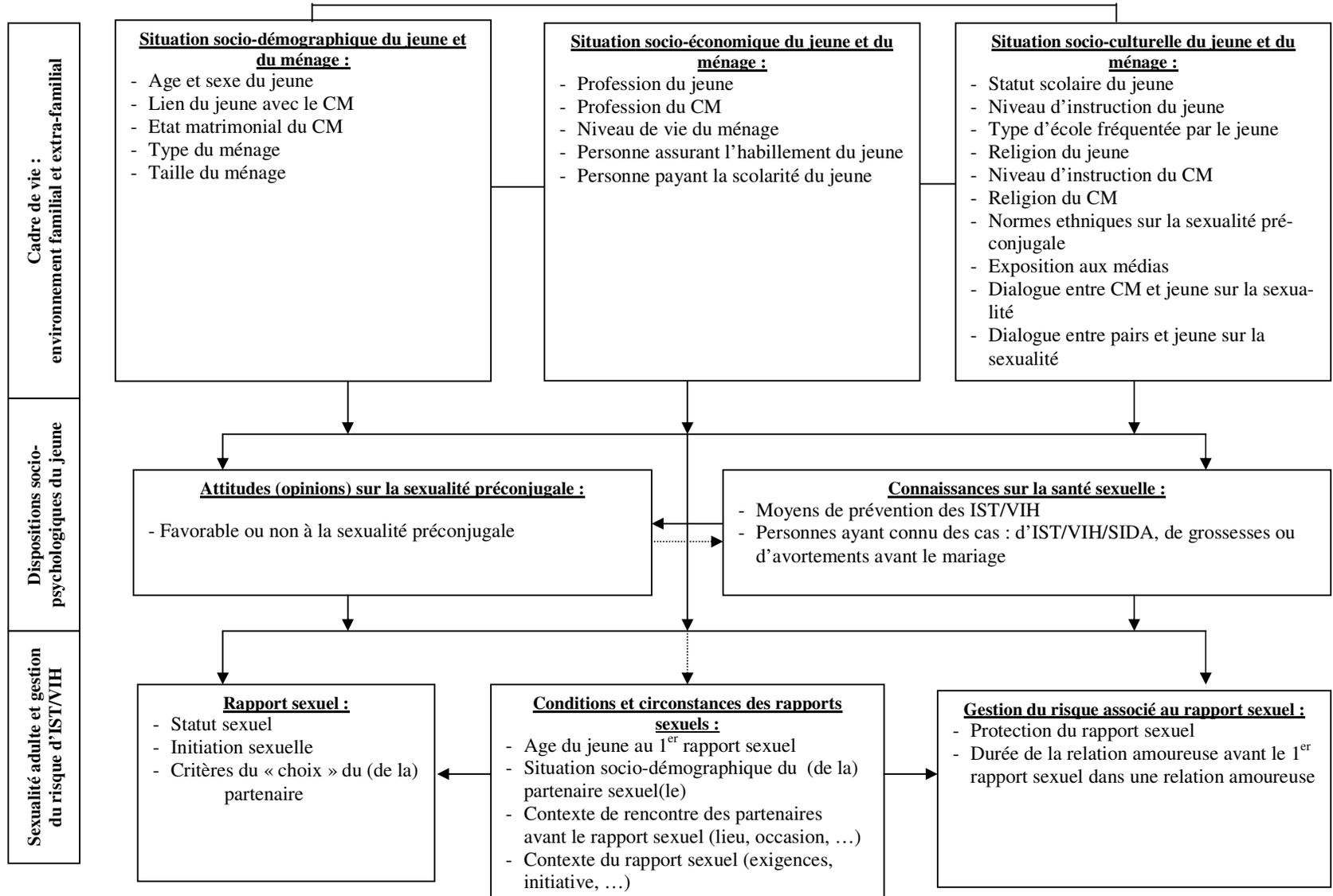
La revue de la littérature a montré que les quelques études sur la sexualité à Kinshasa, pour avoir été plus axées sur les comportements sexuels à risques dans la population générale, ne disent pas grand chose sur la sexualité préconjugale des jeunes. C'est à cela que la présente étude s'efforcera de remédier. Elle se propose d'explorer le vécu de la sexualité préconjugale des jeunes de Kinshasa et d'identifier les facteurs ou les déterminants de cette sexualité ainsi que ceux qui sont à la base des comportements sexuels à risque d'IST/VIH.

La sexualité est une construction sociale. A ce titre, les pratiques, les interactions, les émotions et les représentations liées aux relations amoureuses dépendent non seulement des contextes sociaux et culturels où elles sont inscrites (Bozon, 1997a ; 2001b), mais aussi d'autres secteurs non sexuels de la vie sociale (Bozon, 2001a). Ceci veut dire qu'une relation, sexualisée ou non, est directement ou indirectement liée aux caractéristiques sociales, économiques, culturelles et démographiques de l'environnement familial et/ou extra-familial du jeune. Ces deux environnements, autrement dénommés cadre de vie ou de socialisation, influencent l'adoption des attitudes favorables ou non à la sexualité préconjugale. Ils influent également sur l'acquisition ou non des connaissances relatives à la sexualité à risque.

Ces attitudes et connaissances, les caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturelles du jeune et de son cadre de vie, celles de son partenaire ainsi que les circonstances de la rencontre de ces derniers agiront également sur l'occurrence du rapport sexuel et/ou la gestion du risque d'IST/VIH encouru à l'occasion du rapport sexuel.

Schématiquement, le cadre conceptuel aura trois niveaux (figure 3.1): i) le cadre de vie du jeune comprenant le milieu familial et extra-familial ; ii) les attitudes et connaissances du jeune et iii) les comportements sexuels (à risque).

Figure 3.1 : Schéma d'analyse de la sexualité préconjugale et de la gestion du risque d'IST/VIH y associé



3.2. Explicitation du processus d'analyse

Nous allons expliciter le schéma d'analyse ci-dessus pour permettre une mise en évidence des variables devant servir à l'analyse de la sexualité préconjugale.

Dans le cadre conceptuel, le **premier niveau** est celui qu'il convient d'appeler « **cadre de vie du jeune** » ou « milieu de vie du jeune » (Marquet et al., 1997) ou encore « contexte social et culturel (socio-culturel) » « où s'insèrent les modes de penser et d'agir des groupes d'individus » (Houèdokoho, 1995, p. 32). Il est en fait constitué par deux milieux ou environnements : familial et extra-familial. L'environnement familial est caractérisé par trois groupes de variables susceptibles d'être contextuelles ou individuelles:

- i) variables socio-démographiques [état matrimonial des parents ou tuteurs (chef de ménage) ; survie de parents ; lien de parenté avec le chef de ménage ; composition et taille du ménage) ; etc.] ;
- ii) socio-économiques (profession du jeune et du chef du ménage ; niveau de vie du ménage ; prise en charge des besoins des jeunes : habillement et scolarité ; etc.) ;
- iii) socio-culturelles (niveau d'instruction du jeune et du chef du ménage ; leur religion ; l'ethnie du chef du ménage ; ...).

Les caractéristiques de cet environnement familial déterminent le type de milieu que le jeune fréquente en dehors du cercle familial. Il s'agit notamment : de la fréquentation scolaire (statut scolaire et type d'école). Les caractéristiques socio-économiques et socio-culturelles des ménages des jeunes déterminent les milieux qu'ils fréquentent. Les ménages aisés ou nantis envoient leurs enfants dans des écoles de renommée, alors que ceux des classes moyennes ou pauvres scolarisent leurs enfants dans des écoles populaires (de basse classe) ou ne les scolarisent pas du tout. En outre, à cause des convictions religieuses par exemple, les ménages n'autorisent pas leurs enfants à fréquenter des écoles d'une philosophie contraire à la leur, encore moins certains milieux de distractions.

Notons par ailleurs que les caractéristiques de ces deux environnements ne sont pas figées ; elles sont soumises aux aléas de la vie socio-économique qui induisent souvent des changements dans le train de vie des ménages. Ces aléas peuvent être la mort d'un des parents, le divorce de ces derniers, la perte d'emploi du tuteur, ... entraînant ainsi la diversification des structures des ménages par la migration ou le déplacement des jeunes (le changement de tuteur), la dégradation des conditions de vie, etc.

Ces deux environnements éducatifs déterminent également la qualité des rapports entre jeunes et parents ou tuteurs. Celle-ci se remarque à travers la satisfaction des besoins divers des jeunes par les parents et les échanges communicationnels entre parents et jeunes, entre jeunes et encadreurs du milieu extra-familial ou entre jeunes. La sexualité étant un sujet tabou pour beaucoup de parents en Afrique, l'absence de communication en cette matière entre parents et jeunes prive ces derniers d'informations correctes sur les conséquences de la sexualité non protégée. Faute d'une bonne information, les jeunes se contentent de ce que leur offre la rue à travers les pairs (amis). En dehors des parents et de la rue, les jeunes sont également censés avoir l'information sur la sexualité par les médias (journaux, radio, télévision, magazines, etc.). Encore faut-il que les jeunes soient en mesure de filtrer les informations rapportées par les médias. En effet, « *les médias véhiculent les informations sur la santé, y compris celles relatives à la sexualité et le SIDA, et aussi les films et les genres de musique ne comportant pour la plupart aucune valeur morale* » (Rwenge, 1999, p. 19).

Comme pour la fréquentation scolaire, l'exposition aux médias et la nature des informations sont également fonction du niveau socio-économique des ménages.

Ainsi, les supports sociaux et les médias constituent la charnière entre l'environnement familial et l'environnement extra-familial.

Le deuxième niveau se rapporte à l'aspect mental que nous avons appelé, dans le cadre conceptuel, dispositions socio-psychologiques. Celles-ci renseignent sur **la personnalité du jeune** (Bozon, 1995). La finalité de l'encadrement familial et extra-familial consiste à former un citoyen équilibré, responsable et utile à la société. C'est en fait la mission première de toute socialisation. Bien qu'elle soit générale, cette formation a aussi un aspect sexuel. Dans presque toutes les sociétés africaines, l'étape d'initiation à la vie adulte comprend une dimension sexuelle : d'ordinaire et dans plusieurs sociétés, ce sont les grands parents qui assurent cette mission. Au-delà du cercle familial, plusieurs canaux contribuent à l'éducation sexuelle des jeunes.

L'éducation sexuelle construit la personnalité du jeune. Celle-ci est circonscrite dans l'enquête ECOSEX (2003) par deux indicateurs : les attitudes (favorables ou non) que les jeunes affichent vis-à-vis des rapports sexuels préconjugaux, d'une part, et leurs connaissances en ce qui concerne les modes de transmission des IST/VIH et les moyens de protection contre ces infections, d'autre part.

Au **troisième niveau** vient **la pratique de la sexualité**. Armé de valeurs socio-culturelles et étant donné qu'il est libre de choisir une « orientation » sexuelle donnée, il est loisible au jeune d'opter pour l'abstinence sexuelle jusqu'au mariage, ou pour l'activité sexuelle préconjugale. Dans ce dernier cas, sa biographie sexuelle dépendra de ses motivations et représentations qui détermineront la manière dont le jeune entend gérer les risques associés à son activité sexuelle. Concrètement, le troisième niveau comporte trois aspects :

- i) le rapport sexuel (coït) ;
- ii) le contexte du rapport sexuel, c'est-à-dire les conditions et les circonstances d'occurrence de ce rapport sexuel. Ce contexte détermine à la fois l'occurrence du rapport sexuel et la manière dont le risque d'IST/VIH a été géré ;
- iii) les précautions prises par les partenaires pour éviter les IST/VIH avant ou lors du coït.

A propos de la gestion du risque, Bajos et Ludwig (1995) constatent dans leur analyse sur les logiques sociales d'exposition et d'adaptation au risque que l'activité sexuelle n'est étudiée de manière détaillée que dans peu d'enquêtes. Ils indiquent que, dans la plupart d'études, les chercheurs privilégient des pratiques sexuelles qui comportent un risque de contamination. Ces mêmes auteurs font remarquer que la concentration de l'intérêt des études sur ces derniers aspects peut affecter l'analyse du déroulement et de la logique du rapport sexuel. « *Cela peut également conduire à biaiser l'analyse des interactions sexuelles et des modes d'adaptation au risque dans la mesure où les individus développant des stratégies qui consistent à éviter un rapport sexuel ou à s'en tenir à des pratiques non contaminantes sont susceptibles de ne pas être pris en compte dans l'analyse* » (Bajos et Ludwig, 1995, p. 209). Dans le même ordre d'idées, Calvez (1995) insiste sur l'importance de prendre en considération le contexte des rapports sexuels car, indique-t-elle, « *Ce sont à la fois les contextes qui procurent des occasions de rencontres sexuelles, mais aussi ceux dans lesquels les individus produisent les significations sociales de leurs actions. L'activité sexuelle n'échappe pas au regard et au jugement collectif... Les analyses en terme de construction sociale de la sexualité ont leur pertinence dans ce contexte d'un décrochage et d'une distance de l'individu et de la société. On ne peut*

alors pas lire l'expérience de l'individu par le seul prisme des normes sociales ; il convient d'y intégrer l'activité des individus qui se construisent un cadre de relations et qui produisent le sens de leurs actions au sein de cette hétérogénéité » (Calvez, 1995, p. 155, 156).

Au regard des logiques et des contextes des rapports sexuels, nous allons étudier le vécu de l'activité sexuelle des jeunes ainsi que les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour gérer le risque d'IST/VIH, selon qu'il s'agisse de la première relation sexuelle conduisant au premier rapport sexuel ou de la dernière relation sexuelle.

3.3. Hypothèses de travail

Du cadre conceptuel décrit ci-dessus, il ressort deux grandes hypothèses du point de vue de la sexualité et de la gestion des risques sexuels :

- i) **le cadre de vie induit chez les jeunes des attitudes ou opinions favorables ou non à la sexualité préconjugale et favorisent ou non l'acquisition des connaissances sur la gestion du risque d'IST ;**
- ii) **le cadre de vie, les attitudes des jeunes sur la sexualité préconjugale, leur niveau de connaissances des moyens de protection des rapports sexuels ainsi que les conditions et circonstances d'occurrence de ces derniers influencent leur activité sexuelle et agissent sur la manière de gérer les risques auxquels les jeunes s'exposent dans leurs rapports sexuels.**

Ce sont ces deux principales hypothèses que nous nous proposons de vérifier dans cette étude et cela dans une perspective d'« apprentissage » de la sexualité : expérimentation¹ et rationalité². Cette vision est notamment celle de Gendron (1978, p. 110) pour qui : « *La relation sexuelle dépend des circonstances. La première fois, c'est la curiosité qui pousse l'adolescent à expérimenter ; la deuxième fois, c'est le plaisir ressenti et la troisième fois, c'est le début de l'accoutumance* ».

3.3.1. Cadre de vie, attitudes et connaissances des jeunes sur la sexualité (à risque) préconjugale

La jeunesse est une phase importante de la vie où se construit la personnalité de l'individu ; c'est aussi une période où le jeune commence à acquérir le sens des responsabilités tout en subissant l'influence de son milieu. Cette personnalité est la résultante de plusieurs variables du cadre de vie, qui exercent des fonctions socialisantes sur la sexualité du jeune à partir des normes, valeurs et pratiques entourant le contrôle (Adjamabo, Antoine et Delaunay, 2005). C'est le cas des liens de parenté qu'a le jeune avec son tuteur (chef de ménage), la présence ou non de personnes pouvant lui transmettre des instructions et/ou conseils en rapport avec la sexualité, les convictions religieuses de ce dernier et/ou celles du jeune, les normes ethniques, c'est-à-dire la tolérance ou non de la sexualité préconjugale, le niveau d'instruction du chef de ménage ou du jeune, l'activité professionnelle du tuteur ou du jeune, D'après Bozon et Kontoula (1997), ces variables font partie des caractéristiques socio-démographiques qui exercent notamment une influence sur l'âge au premier rapport sexuel.

¹ Doit être comprise dans le sens de la spontanéité ; cas d'un rapport sexuel accompli sans trop réfléchir.

² Rationalité doit être comprise dans le sens de relativement rationnel, bien réfléchi (bien pensé).

Outre cette influence sur l'âge à l'initiation sexuelle, nous pensons aussi que les caractéristiques qui constituent le cadre de vie du jeune, à savoir : socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturelles, forgent sa personnalité sur le plan de l'activité sexuelle. Nonobstant l'influence des caractéristiques socio-démographiques du jeune et du ménage favorisant un éventuel regard attentionné des parents envers les jeunes, une situation socio-économique assez aisée facilite aussi l'acculturation des jeunes, c'est-à-dire une grande ouverture socio-culturelle.

Ceci nous pousse donc à penser *qu'une situation socio-économiquement aisée du ménage favorise à la fois, chez les jeunes (garçons principalement) l'acquisition :*

- i) *des attitudes favorables à la sexualité préconjugale (Hypothèse 1a), et*
- ii) *des connaissances pour une sexualité à moindre risque d'IST/VIH (Hypothèse 1b).*

Malgré cette éventuelle prépondérance des caractéristiques socio-économiques dans l'acquisition par les jeunes des connaissances sur la gestion des IST/VIH et des dispositions mentales agréant la sexualité préconjugale, certaines études font état d'une grande influence des caractéristiques socio-culturelles, notamment les normes ethniques, dans la « gestion » de la sexualité des jeunes. En RDC, Ngondo (1997) indique qu'à Kikwit, la forte proportion (84 %) des jeunes filles sexuellement actives au moment de l'enquête appartenaient aux ethnies vivant dans les villages environnant cette ville. Les ethnies d'où provenaient ces filles tolèrent traditionnellement la sexualité préconjugale. Cet auteur note en substance que : « *La virginité avant le mariage n'est pas une exigence coutumière chez les tribus limitrophes de Kikwit. Elle ne semble pas constituer une valeur en soi aux dires de nos interlocutrices qui la justifient par la nécessité de satisfaire pleinement son futur mari dès la première nuit et qui requièrent un apprentissage et une initiation préalables en la matière* », ... *"la conviction répandue parmi les jeunes qu'une expérience sexuelle avant le mariage assagit la femme et la rend plus fidèle dans son mariage"* » (Ngondo, 1997, p. 68). Johnson-Hanks (2002) emboîte le pas à Ngondo dans son étude sur « Education, ethnicité et pratiques reproductives au Cameroun ». A partir des données de l'enquête EDS-1998, cet auteur compare l'activité sexuelle préconjugale des hommes et des femmes des groupes ethniques Béti et Biu-Mandara. Il constate en effet que les Béti tolèrent cette forme de sexualité alors que les Biu-Mandara ne la supportent pas. Il pense que ces attitudes relèvent de l'organisation sociale des uns et des autres. A propos des Béti, il indique que bon nombre d'entre eux « *considèrent l'activité sexuelle régulière comme un élément important d'une adolescence normale, de façon presque totalement indépendante du mariage... La sexualité est acceptée comme une composante importante du bien-être physique, au point que beaucoup considèrent l'abstinence sexuelle prolongée comme néfaste pour la santé* » (Johnson-Hanks, 2002, p. 191). Cet auteur écrit en revanche au sujet des Biu-Mandara que : « *... les femmes doivent être vierges lors du mariage, les grossesses pré-nuptiales sont inacceptables et les conséquences du non-respect de ces règles sont sévères* » (Johnson-Hanks, 2002, p. 191). En étudiant les facteurs contextuels des comportements sexuels des jeunes de Bamenda (Cameroun), Rwenge (1999) constate que l'ethnie du père était l'un des déterminants du calendrier de la primosexualité.

La transmission des valeurs culturelles s'opère de générations en générations à travers différentes structures sociales telles que la famille (Baizàn, 2002). Malgré la démission de certains parents dans l'éducation sexuelle, d'autres par contre continuent à veiller sur cet aspect. Dans cette éducation, il y a des parents qui conseillent aux filles d'éviter l'activité sexuelle préconjugale afin de prévenir les grossesses pré-nuptiales. Boumpoto (1999) et Kayiba (2005)

précisent que cette responsabilité incombe aux mères. Cette dernière auteure indique que chez les Luba du Kasai (RDC) par exemple, en cas de grossesse préconjugale, c'est la mère qui est généralement jugée responsable. Il s'agit d'une négligence susceptible d'amener le mari à prononcer le divorce.

Comme à Lomé (Togo)³, l'opinion publique kinoise est hostile à la sexualité préconjugale des jeunes : elle l'assimile à « *la perversion* », à « *l'immoralité* » ou aux « *anti-valeurs* » (Commission sociale et culturelle de la CNS, 1992, p. 73)⁴. L'accoutrement ou l'habillement sert également de critère d'identification des personnes à mœurs sexuelles « légères ». Ainsi, les jeunes filles qui s'habillent sexy et/ou qui sont souvent en compagnie de jeunes garçons sont assimilées à la catégorie des jeunes sexuellement actifs et donc des « *ndumba* », c'est-à-dire, prostitué(e)s (Kayiba, 2005). Plusieurs termes péjoratifs, injurieux et dégradants sont souvent utilisés à l'endroit de ces filles. Elles sont ainsi qualifiées de : « *IVECO, camion qui ne connaît pas de fatigue* »⁵ ; « *Molaso* », c'est-à-dire, élastique ; « *Mingando* »⁶ (*Mongando*, au singulier), ressortissant de l'ethnie Ana-Mongo (ou Mongo).

En stigmatisant et en fustigeant ainsi l'activité sexuelle des filles par l'utilisation du charivari, la société marque son désaccord à leur activité sexuelle préconjugale, d'une part, et admet implicitement celle des garçons, d'autre part. Par ces pratiques, l'opinion publique kinoise ne fait qu'exprimer la vision des valeurs ethno-tribales par rapport à la sexualité de la femme, à savoir : relégation de l'activité sexuelle de la jeune fille ou de la femme tout court dans le cadre du mariage, peu importe la longueur de sa vie préconjugale. Ces valeurs posent donc un problème *de rapports de genre*.

Outre l'opinion kinoise qui recourt aux valeurs et aux normes ethno-tribales pour condamner l'activité sexuelle préconjugale des filles, consacrant ainsi une discrimination basée sur le sexe, il existe deux autres opinions qui s'opposent à cette sexualité autant chez les filles que chez les garçons. La première se réfère aux valeurs religieuses et considère l'activité sexuelle comme étant un péché, c'est-à-dire une transgression de la volonté divine, alors que la seconde s'appuie sur les aspects de la santé publique.

Au regard de tout ce qui précède, nous pensons donc que :

- i) *les jeunes garçons et surtout les jeunes filles appartenant aux ménages socio-culturellement conservateurs (ethnies et religions opposées à la sexualité préconjugale des filles principalement), désapprouvent l'activité sexuelle préconjugale (Hypothèse 2a) ;*
- ii) *les jeunes filles membres de ces ménages désapprouvent la sexualité préconjugale des filles que ne le font les garçons de mêmes ménages (Hypothèse 2b);*

³ A Lomé (Togo), 57,5 % des hommes adultes contre 48,1 % des femmes adultes s'opposent catégoriquement à l'activité sexuelle préconjugale des jeunes. Ceux qui la tolèrent parfois sont estimés respectivement à 21,9 % contre 26,9% (Speizer, 2001).

⁴ <http://www.grandslacs.net/doc/3407.pdf>, consulté ce 23 décembre 2005.

⁵ C'est-à-dire qu'elles s'accouplent sans se fatiguer.

⁶ Jeunes femmes (15-30 ans) qui font la cour aux hommes la nuit dans les coins de rues de certains quartiers non éclairés de Kinshasa. Ce phénomène du harcèlement sexuel des femmes sur des hommes préoccupe les autorités urbaines de la ville de Lubumbashi, notamment le bourgmestre de la Commune de Kenya qui a été l'invité de Nicole Ngaka dans l'émission « Okapi Action » du 18 août 2006. D'après le bourgmestre de cette Commune, « *Des femmes prostituées recourent à la violence pour obtenir le charme d'un homme et l'obligent ensuite à déboursier de l'argent* » (<http://www.radiookapi.net/diffusion.php?type=action&id=10782> consulté ce 20 août 2006). Notons que la ville de Lubumbashi est située à environ 2000 kilomètres de Kinshasa au Sud du pays.

- iii) *les filles comme les garçons de ces ménages n'ont pas de bonnes connaissances sur la sexualité à risque (Hypothèse 2c).*

3.3.2. Cadre de vie, attitudes et connaissances des jeunes et comportements sexuels (à risque)

En nous référant à Gendron (1978) et Opsomer et al. (2004) déjà précités, pour qui l'activité sexuelle se vivrait en deux phases, à savoir : l'expérimentation et la rationalité, conformément à notre cadre conceptuel, nous avons émis des hypothèses de travail d'après ces deux phases de la pratique de la sexualité.

A. Expérimentation (initiation sexuelle)

Si certains auteurs pensent que les jeunes gèrent leur sexualité d'après les normes, valeurs et pratiques du cadre familial (Adjamabo, Antoine et Delaunay, 2005), d'autres par contre estiment que la sexualité des jeunes est vécue d'après les influences soit des pairs (PSRA-RDC, 2005) soit des médias (Opsomer et al., 2004). Ces derniers auteurs notent que : « *Les adolescents sont souvent en opposition par rapport aux modèles sociaux et parentaux classiques. Par contre, ils sont « perméables » aux flux d'informations déversées par les médias « modernes » : revues, télévision et aujourd'hui Internet...* » (Opsomer et al., 2004, p. 362). Ces médias véhiculent des « *images et des messages qui regorgent de séduction et attachent une énorme valeur à l'attirance et à la vie sexuelles* »⁷. Ces images et messages éveillent les représentations des jeunes face à l'activité sexuelle ainsi que les rêves du scénario de la première fois chez les jeunes qui n'ont jamais eu de rapports sexuels. Ces jeunes se posent notamment la question de savoir : « *comment sera ce moment là, le premier rapport sexuel, la transition dans le monde des adultes ?* ».

Outre cette préoccupation, le jeune doit lutter entre souscrire aux engagements socio-culturels (abstinence sexuelle jusqu'au mariage) ou passer à l'acte : transgresser l'interdit dont il redoute les effets. Il est donc soumis à des tiraillements, c'est-à-dire à une « lutte » qui se déroule principalement sur le plan mental, en termes d'attitudes et de représentations, avant de se traduire en actes.

Malgré ces tiraillements, nous supposons (comme l'a constaté Ngondo (1997) à Kikwit) que :

le fait pour un garçon et surtout une fille de désapprouver la sexualité préconjugale, de ne pas être suffisamment conscientisé à la sexualité à moindre risque ou d'appartenir à un ménage du groupe socio-culturel hostile à la sexualité préconjugale favorise l'abstinence sexuelle primaire (Hypothèse 3a).

Par ailleurs, ne pouvant pas résister indéfiniment aux « agressions » des pairs et des médias visant à faire tomber les barrières socio-culturelles favorables à la virginité ou à la chasteté jusqu'au mariage, certains jeunes finissent par céder à ces pressions et donc à s'accoupler. En passant à l'acte dans ces conditions, il n'est pas toujours possible aux jeunes de bien négocier la protection du rapport sexuel⁸. Cette difficulté résiderait principalement dans le rapport de forces, c'est-à-dire l'interaction entre partenaires sexuels, surtout lorsque l'écart d'âges de

⁷ Réseau de soutien pour les jeunes parents célibataires d'Ottawa-Carleton et al. (2000, p. 18).

⁸ FHI, 2002, « Quand les couples parlent ... Une bonne communication peut entraîner des changements de comportement susceptibles de bénéficier la santé » in *Network*, en français, 2002, Vol. 21, N° 4.

partenaires est grand ou lorsque ces derniers appartiennent à des milieux socio-économiques différents (Rwenge, 2001).

Ainsi, lorsque les jeunes décrits dans l'hypothèse 3a débutent leur vie sexuelle, nous supposons que :

les jeunes du même profil que celui considéré à l'hypothèse 3a s'initient en plus dans des conditions et circonstances ne permettant pas une bonne gestion du risque d'IST/VIH (Hypothèse 3b).

Mais dans le cas où l'initiation a été tardive, cette période de résistance peut être considérée comme un processus d'acculturation qui s'inscrit sans doute dans la dynamique du moyen et du long terme. Paicheler (1995, p. 102) note à ce propos que « *La dimension temporelle est un facteur primordial de la structuration de la sexualité dans une triple perspective : l'une collective, liée à la succession des générations qui partagent une même culture sexuelle, les deux autres, individuelles, ont trait aux trajectoires et aux scripts sexuels* ». Afin d'éviter, notamment le déshonneur de la famille du fait d'une grossesse préconjugale des filles, les ménages socio-démographiquement « équilibrés » découragent l'initiation sexuelle des jeunes (filles particulièrement). Ceci nous amène à penser que :

les caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques ou socio-culturelles des ménages qui incitent les tuteurs à un peu plus d'attention à l'encadrement de la sexualité des jeunes retardent un peu plus l'initiation sexuelle des filles que des garçons (Hypothèse 3c).

Enfin, nous avons montré au chapitre 2 que les conditions de vie des Kinois se sont sensiblement détériorées à partir du début des années 90. Le début de cette décennie coïncide également avec la multiplication des églises néo-évangéliques plus hostiles à la sexualité préconjugale. A en croire les Kinois, cette opposition à cette forme de sexualité ne se fait plus avec la même rigueur dix ans après, c'est-à-dire au début de la décennie 2000.

Etant donné que les jeunes enquêtés appartiennent à plusieurs générations qui ont été exposées différemment à la rigueur des normes ethniques et religieuses, nous considérons par ailleurs que ces générations biologiques constituent aussi des générations de mentalité⁹ (sexuelle). Ceci nous amène à postuler que :

⁹ En parlant de la génération de mentalité, Baizàn note que « *Les générations plus jeunes adoptent les nouveautés culturelles plus facilement, puisqu'elles n'ont pas à vaincre les résistances de l'apprentissage primaire ; ceci n'implique pas que les valeurs et les priorités des adultes soient immuables, mais qu'elles sont relativement stables et difficiles à changer. Les membres d'une génération donnée ont partagé dans une certaine mesure leur contexte économique, culturel et social, ainsi qu'un système éducatif, un marché matrimonial et professionnel similaire. Par le fait que les membres d'une génération ont vécu des conditions historiques similaires aux mêmes âges, elles vont avoir des aspects communs tout au long de leur biographie. Le changement du contexte résulte de l'ensemble du dynamisme de la société. Les modèles culturels seront donc influencés par les divers éléments de la structure sociale, et en particulier par les orientations et le comportement des générations précédentes. Ces dernières contribuent à créer, par leurs innovations, un nouveau contexte pour les suivantes. Ce point est souligné par Van de Kaa (1997, p. 2) qui affirme que « ...c'est précisément par les choix que font les individus par rapport à des événements démographiques aussi déterminants du cours de la vie que se marier, avoir un enfant, et adopter une méthode de contraception, que les gens expriment leur appartenance à un sous-groupe. Moyennant des choix sur des sujets concernant le sens de la vie, les individus se regroupent en ce que j'aimerais appeler des 'générations de mentalité' ['mental cohorts']. (...) L'événement vital que ces générations de mentalité ont en commun, c'est qu'elles ont acquis une perspective similaire de la vie. Elles partagent une vision commune et ont tendance à faire des choix (stéréo)typés qui caractérisent chaque génération de mentalité* ». Cette

les caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturelles agissent différemment selon les générations des jeunes filles et des jeunes garçons en ce qui concerne leur initiation sexuelle et leur gestion du risque d'IST/VIH (Hypothèse 3d).

B. Rationalité du rapport sexuel après le premier rapport sexuel

Le plus souvent, l'entrée des jeunes dans la sexualité adulte se fait par la méthode que Opso-mer et al. (2004, p. 358) qualifient de « *très aléatoire des « essais et erreurs* ». Ces auteurs, de même que Le Gall (2004), indiquent que du fait de leur inexpérience, les jeunes sont souvent assaillis par divers problèmes à l'occasion de leur premier rapport sexuel. Ces problèmes sont notamment les craintes et les peurs, les ratés et les pannes, l'angoisse, l'éjaculation prématurée, les troubles d'érection, les anomalies congénitales et acquises des organes génitaux externes, les traumatismes locaux, la phobie de la pénétration, la dyspareunie, l'anorgasmie, ... Ils notent en outre que, faute de traitements, ces problèmes peuvent déséquilibrer psychologiquement les jeunes et cela, pendant longtemps.

A côté de ces aspects purement techniques, le premier rapport sexuel est pour certains jeunes une transgression de l'interdit, une opposition aux modèles sociaux. Après cet acte, il arrive aussi que les jeunes se sentent « coupables » outre la crainte des grossesses ou des IST (surtout si ce rapport n'a pas été protégé).

En considérant le fait que ces situations relativement contraignantes pourraient « freiner » l'activité sexuelle ultérieure des jeunes, nous supposons que *les caractéristiques socio-culturelles « hostiles » à la sexualité préconjugale ainsi que le fait d'être conscientisés aux IST/VIH :*

- i) *influencent l'abstinence sexuelle secondaire (Hypothèse 4a) ;*
- ii) *allongent la période de continence dans une nouvelle relation amoureuse (Hypothèse 4b),*
- iii) *et favorisent le recours au préservatif (Hypothèse 4c).*

Notons toutefois, en rapport avec la protection des rapports sexuels, que bon nombre d'études se sont appesanties sur l'utilisation du préservatif au dernier rapport sexuel. La quasi-totalité de ces études ont abordé cette question sans considérer la dimension d'interaction existant entre les partenaires sexuels. Dans une relation amoureuse où les partenaires se font confiance et envisagent déjà le mariage, même si la relation n'a que peu duré, il est difficile pour un partenaire d'exiger le port du condom. Il en est de même dans le cas d'une relation amoureuse qui naît entre des personnes qui se côtoyaient auparavant dans un cadre autre que celui d'une relation amoureuse. Elles sont disposées à passer à l'acte sans préservatif parce qu'elles se considèrent à tort comme « partenaires habituels » d'après la stratégie ABC et cela, quelle que soit la durée de la relation amoureuse proprement dite. Il existe enfin des cas où les partenaires ne déclarent ni leurs envies ni les mobiles pour lesquels ils acceptent ou refusent l'utilisation du condom lors d'un rapport sexuel. Dans son étude sur les patients souffrant d'IST au Centre AJIS/TOMISA à Kinshasa, Bilonda (2004) indique avoir rencontré un jeune qui dit avoir été infecté par une jeune fille qu'il tenait à épouser malgré le refus des parents de

idée des générations comme constructions sociales, plutôt que comme phénomènes biologiques, provient de la théorie de générations de Mannheim (1928). Cette théorie conçoit la génération comme un groupe d'individus ayant subi le même sort, ce sort commun devant avoir un effet durable sur leur biographie pour pouvoir marquer et même créer une génération (Ryder, 1965) » (Baizàn, 2002, 32-33).

celle-ci. Et pour contraindre ces derniers, il décida d'y parvenir à la suite d'une grossesse pré-conjugale et cela sans concertation avec la fille. L'auteur note que cette voie de fait accompli a été également utilisée par des filles qu'elle avait interviewées. En agissant ainsi, ces filles estimaient pouvoir atteindre leurs objectifs.

Tout ce qui précède nous amène à conjecturer que :

la protection des rapports sexuels est principalement dictée par le contexte (conditions et circonstances) du déroulement du rapport sexuel et le rapport de genre (Hypothèse 5).

Notons par ailleurs à propos du contexte des rapports sexuels que, à l'exception des professionnels du sexe qui peuvent avoir régulièrement des rapports sexuels, les autres s'y adonneraient de moins en moins, sauf pour un besoin ponctuel quelconque. Lorsque ce dernier est soit l'envie d'accéder au mariage soit toute autre faveur (y compris l'argent), nous considérons ce rapport sexuel comme étant réfléchi et donc différent de celui qui rentrerait dans la catégorie de simples « amusements » passionnants.

D'après Ngondo (1997), l'activité sexuelle rationnelle se traduit également par le choix des partenaires sexuels. Cet auteur avait constaté que les derniers partenaires sexuels des jeunes filles de Kikwit (RDC) n'étaient pas « choisis » au hasard. Le choix était basé sur certains critères, notamment la nature de la relation (copinage ou fiançailles), la profession du partenaire, le niveau d'instruction, ... L'auteur note que cette préférence sélective dans le « choix » d'un partenaire révèle l'existence d'éventuelles stratégies qui visent, soit le mariage, soit une faveur quelconque.

Comme à Kikwit, le mariage constitue encore pour bon nombre de jeunes et de parents de Kinshasa, une situation matrimoniale idéale d'après Kayiba (2005). Ce statut constitue le thème principal d'éducation à la vie respectivement dans les ménages, les écoles et les églises.

Tout ceci nous permet de suggérer que :

l'activité sexuelle des jeunes après leurs premiers rapports sexuels est influencée, soit par les caractéristiques démographiques du (de la) partenaire, soit par la nature de la relation amoureuse (Hypothèse 6).

3.4. Source des données

Les données de cette recherche proviennent de deux sources principales : une enquête quantitative et une enquête qualitative.

3.4.1. Présentation de l'enquête quantitative

L'enquête quantitative¹⁰ a été dénommée « *Enquête sur les déterminants socio-démographiques des comportements sexuels à risque des IST/VIH/SIDA. Le cas des jeunes de la ville de Kinshasa (République Démocratique du Congo)* » ECOSEX en sigle. Nous avons sciemment évité de mentionner le mot « sexualité » afin de permettre la recevabilité de l'étude, le terme « comportements sexuels à risque » étant déjà presque habituel dans ce milieu. Toutes les opérations (de la conception au nettoyage des données) de l'enquête ont été réalisées entre octobre 2002 et septembre 2003 soit une année, tandis que la collecte des données a eu lieu au courant des mois de mars et d'avril 2003.

A. Population cible, plan de sondage et stratification de l'échantillon

A.1. Population cible

La population cible retenue dans cette recherche est celle des jeunes Kinois, célibataires, âgés de 15 à 24 ans, scolarisés et non-scolarisés. Elle a été choisie en fonction de l'âge des séropositifs, car la moitié de tous ceux qui deviennent séropositifs s'infectent généralement entre 15 et 24 ans (United Nations, 1997 ; Ferry, 2001). Ce dernier auteur estime que les trois quarts de nouvelles infections se produisent avant 25 ans. « *Autour de 60 % de toutes les infections chez les femmes ont actuellement lieu avant l'âge de 20 ans* » (Ferry, 2001, p. 94). Par exemple, en Ouganda, les résultats des études réalisées par le Medical Research Council dans la population générale ont montré que « *l'âge médian aux premières relations sexuelles est de 15 ans pour les filles et de 17 ans pour les garçons. En outre, les taux d'incidence du VIH indiquent que c'est à partir de 15 ans, et même moins chez les filles, que les risques d'infection deviennent vraiment sérieux* » (Huygens, 1999, p. 406).

Outre ce critère relatif à l'âge auquel la plupart des jeunes sont infectés au VIH, le choix porté sur les jeunes célibataires au détriment de ceux vivant déjà en couple était aussi d'ordre éthique. Vu que l'enquête devait être réalisée dans les ménages et considérant la forte sensibilité des aspects abordés par l'étude en ce qui concerne l'activité sexuelle, nous avons écarté les jeunes vivant en couple de l'échantillon. Bien qu'elle n'ait pas permis la documentation de la sexualité de cette sous-catégorie des jeunes, cette option valait bien la peine au regard des valeurs ethno-tribales et religieuses de la plupart des Kinois. Etant donné que ces valeurs interdisent l'activité sexuelle préconjugale, les personnes vivant en couple, les femmes particulièrement s'efforcent de ne plus évoquer leur passé sexuel. Ceci a été d'ailleurs confirmé plus tard dans le cadre de cette recherche. Le Pasteur Jean Madimba de l'Eglise « Cité Béthel » de Binza-Pigeon à Kinshasa nous déclare en effet, à l'occasion de l'entretien qu'il nous a accordé que : « *... après une prédication au cours de laquelle j'avais demandé aux femmes qui avaient connu d'autres hommes avant leur mariage de le confesser à leurs maris, plusieurs*

¹⁰ Pour des plus amples informations, lire Kalambayi, B., 2004b, « Enquête sur la sexualité et les comportements sexuels à risque auprès des jeunes de Kinshasa (R.D. Congo): Méthodologie de collecte et limites de l'enquête ». Communication présentée à la *Chaire Quételet 2004 : Santé de la reproduction au Nord et au Sud. De la connaissance à l'action*, Louvain-la-Neuve, les 17-20 novembre 2004. 19 p.

femmes m'avaient adressé des lettres anonymes me demandant de ne plus continuer avec ce genre de prédications. D'après elles, ce sujet rendait leurs mariages instables ».

Quant au statut scolaire des jeunes, s'il pouvait être assez facile d'atteindre les jeunes scolarisés dans leurs établissements scolaires notamment, les non-scolarisés ne pouvaient être joints que dans leurs ménages¹¹. C'est notamment ce souci d'enquêter aussi les jeunes non-scolarisés qui nous a conduit à opter pour une enquête-ménage.

Comme l'urbanité est aussi un des critères de cette étude, il a été également décidé de recentrer l'investigation sur les jeunes de 22 communes sur les 24 que compte la ville. Les 2 autres communes, Maluku et N'sele qui sont qualifiées d'urbano-rurales étant plus rurales qu'urbaines, ont été exclues de l'étude.

A.2. Plan de sondage et stratification de l'échantillon

Le volet quantitatif de l'enquête ECOSEX (2003) est une enquête ménage, stratifiée par sondage aléatoire à deux degrés. Le quartier est l'unité primaire et la parcelle l'unité secondaire. La stratification de l'ECOSEX a été empruntée de l'enquête ENHAPSE/RDC 1999. Cette étude (nationale) avait stratifié les villes d'après le niveau socio-économique des quartiers (unités primaires) en strates homogènes sur base de deux critères : i) le mode d'érection du plus grand nombre des unités de bâti (quartier d'auto-construction ou quartier planifié) et ; ii) le niveau socio-économique des habitants du quartier évalué à partir du loyer mensuel moyen dans le quartier. Ce dernier critère a permis la classification des quartiers en : 1) quartier à faible niveau socio-économique ; 2) quartier à niveau socio-économique intermédiaire et ; 3) quartier à niveau socio-économique élevé (ENHAPSE, 2000, p. 14).

En combinant les deux critères ci-dessus, les auteurs sont parvenus à classer les différents quartiers de la ville de Kinshasa en six strates : i) Strate I : quartiers d'auto-construction à faible niveau socio-économique ; ii) Strate II : quartiers planifiés à faible niveau socio-économique ; iii) Strate III : quartiers d'auto-construction à niveau socio-économique intermédiaire ; iv) Strate IV : quartiers planifiés à niveau socio-économique intermédiaire ; v) Strate V : quartiers d'auto-construction à niveau socio-économique élevé ; vi) Strate VI : quartiers planifiés à niveau socio-économique élevé.

L'ENHAPSE et l'ECOSEX n'ayant pas les mêmes objectifs, et du fait que les comportements sexuels des jeunes ne sont pas vraiment liés à cette subdivision trop détaillée, nous avons considéré les strates d'ENHAPSE comme des sous-strates. Le regroupement des sous-strates de même niveau socio-économique a donné trois strates. Il s'agit des strates I : niveau faible ; II : niveau moyen ou intermédiaire et III : niveau élevé.

A.3. Echantillonnage

Administrativement, chaque commune de Kinshasa comme de la RDC est subdivisée en quartiers. La ville de Kinshasa en compte 320 (ENHAPSE, 2000). Pour le tirage des quartiers (premier degré), nous nous sommes servi de la liste des quartiers qui avait servi de base de sondage à l'enquête ENHAPSE 1999.

¹¹ Parce qu'ils ne vivent plus dans leurs ménages, les jeunes de la catégorie des « enfants de la rue » ne sont pas concernés par l'étude. Certains « enfants dans la rue » ont été touchés par l'enquête. Nous ne les avons pas catégorisés étant donné leur faible effectif.

Au regard des moyens financiers à notre disposition, d'une part, et de l'homogénéité de la plupart des quartiers après stratification, d'autre part, il a nous a paru intéressant de concentrer l'étude sur près d'un quart de quartiers, soit 70 des 302 quartiers des 22 communes retenues (annexe 1). Ces quartiers ont été sélectionnés par tirage aléatoire simple proportionnellement à la taille de chaque strate.

L'administration du questionnaire devant se dérouler dans des ménages, la connaissance du nombre moyen des jeunes par ménage et par parcelle était indispensable pour l'estimation du nombre des parcelles à tirer (au second degré) dans chaque quartier retenu au premier degré. C'est ici que l'Enquête Nationale sur la demande d'Education au Congo (ENECO) réalisée en 1999 nous a été d'un grand apport. D'après cette enquête, une parcelle habitée à Kinshasa comprenait en moyenne 1,5 jeunes (scolarisés et/ou non-scolarisés) de 15-24 ans par ménage ou 1,6 jeunes par parcelle habitée¹².

En supposant une certaine homogénéité des comportements des jeunes appartenant au même ménage et/ou à la même parcelle et, pour éviter l'effet de grappe, nous avons décidé de ne retenir qu'un jeune par ménage ou deux jeunes par parcelle lorsque celle-ci hébergeait plus d'un ménage avec jeunes. Considérant la moyenne de 1,6 jeunes par parcelle habitée, d'une part, et le nombre de 2000 jeunes requis pour l'étude, d'autre part, il fallait donc visiter 1250 parcelles.

Nous inspirant des résultats obtenus à la dernière opération du pré-test du questionnaire où le taux des non-réponses était de 8 % chez les jeunes scolarisés et de 11 % chez les jeunes non-scolarisés (Kalambayi, 2004b), nous avons dû ajouter 100 parcelles en plus. Le nombre total des parcelles à tirer au second degré était ainsi ramené à 1350.

Avant de procéder au tirage de ces parcelles (deuxième degré), nous avons effectué préalablement un relevé parcellaire dans l'ensemble des quartiers tirés au premier degré afin de repérer les parcelles habitées par au moins un jeune. Ce relevé a eu lieu dans chacun des 70 quartiers tirés au premier degré et avait été réalisé avec le concours de 18 enquêteurs et contrôleurs.

Grâce à ce relevé parcellaire, nous avons identifié 2719 parcelles abritant au moins un jeune de 15-24 ans. Sur les 2719 parcelles, 1350 parcelles ont été tirées d'après un pas de taux de sondage de 2 dans chaque strate. Cependant, lors de l'administration du questionnaire, nous avons visité 1211 parcelles et atteint l'effectif requis de 2000 jeunes. Le tableau 3.1 en rend compte.

Tableau 3.1. Répartition des parcelles relevées, échantillonnées et/ou visitées par strate

Strate	Nombre de parcelles inventoriées abritant un jeune de 15-24 ans	Nombre de parcelles échantillonnées	Nombre de parcelles visitées
I	1951	966	863
II	562	281	253
III	206	103	95
Total	2719	1350	1211

Source : ECOSEX (2003)

¹² D'après la même enquête, 4 jeunes sur 10 de cette tranche d'âge (15-24 ans) n'allaient pas à l'école à Kinshasa en 1999. Ils avaient, soit déjà abandonné les études, soit terminé le cycle secondaire ou supérieur ou n'avaient jamais été scolarisés.

B. Questionnaire : conception et pre-test

Conçu à partir d'un plan de questionnement établi à partir des objectifs et hypothèses de l'étude, le questionnaire¹³ a connu plusieurs retouches après maints tests concernant respectivement la compréhension des questions, la durée de l'interview et l'agencement des modules et des items.

Les préoccupations concernant un thème étaient concentrées dans un module où une question devrait appeler, soit une seule réponse, soit des réponses multiples. C'est cette option qui explique la longueur du questionnaire : deux cents vingt-cinq questions (fermées et semi-fermées) regroupées en 11 modules. La formulation simple des questions avait but de faciliter la traduction en langues nationales¹⁴.

Le caractère sensible du thème de notre recherche, la population-cible, la diversité des caractéristiques socio-culturelles de la population Kinois nous ont poussé à la prudence dans la démarche, principalement en ce qui concerne la rédaction et l'administration du questionnaire. En plus de sa diversité ethnique, la ville de Kinshasa regorge de plusieurs courants religieux à dominance chrétienne pour la plupart. Malgré le fait que nous ayons eu à faire à une population citadine, supposée évoluée en normes sociales, et particulièrement en matière de sexualité, nous avons tenu compte du fait que tout le monde n'a pas évolué au même rythme : une frange de la population est demeurée conservatrice et se fonde sur d'anciennes normes sexuelles. C'est pourquoi les modules et les questions sont ordonnés de manière à passer des aspects moins sensibles aux aspects sensibles. Le questionnaire de l'enquête figure à l'annexe 2 et son résumé au tableau 3.2.

Le début du module 07 du questionnaire sur le premier rapport sexuel (pénétratif) était le moment crucial et déterminant pour la suite de l'entretien et même la réussite de l'enquête. Ce module était minutieusement préparé à la fois dans la conception et dans l'administration du questionnaire. L'entretien avec les jeunes commençait par la question (Q700) : « *Avez-vous déjà eu une expérience sexuelle ?* ». Cette question pour le moins gênante était atténuée par des expressions que les jeunes emploient couramment en Lingala (langue véhiculaire à Kinshasa) pour désigner l'activité sexuelle. Ces expressions sont notamment : « *kolia mbala* » pour les filles, ce qui signifie littéralement « manger la patate douce » ; « *kobeta mayi* », c'est-à-dire « verser de l'eau » ou encore « *perfusion* » parfois avec précision « *perfusion buccale* », « faire la kinésithérapie », c'est-à-dire administrer des câlins.

Ces termes avaient fait l'objet d'un grand travail lors de la conception de l'étude. Nous avons ainsi inventorié ces expressions et termes dans les milieux des jeunes, d'une part, et des passages bibliques qui font allusion à la sexualité¹⁵, d'autre part. Ces expressions et passages bibliques servaient à mettre en confiance les jeunes et leurs tuteurs. Ainsi les jeunes retrouvaient leur jargon dans le domaine de la sexualité et participaient activement aux interviews.

¹³ Nous avons développé les aspects concernant les stratégies de pré-test du questionnaire et de son administration dans notre communication présentée à cet effet à la Chaire Quételet 2004, Institut de démographie, Université catholique de Louvain (<http://www.demo.ucl.ac.be/cq04/textes/Kalambayi.pdf>)

¹⁴ Outre le Français, 4 langues nationales sont parlées par les habitants de Kinshasa, mais la quasi-totalité des habitants parlent le Lingala.

¹⁵ Lévitique 15: 2 ...*Tout homme qui a une gonorrhée est par là même impur.* Lévitique 15: 24 *Si un homme couche avec elle ...* ; Lévitique 18; Lévitique 20; Proverbe 30: 18-19 ; ...

Tableau 3.2 : Résumé du questionnaire

N° du module	Dénomination du module	Type d'informations collectées	Utilité des données collectées
00	<i>Identification (9 questions :001-009)</i>	Géo-administratives	Retrouver chaque enquêté.
01	<i>Cadre de vie du ménage (15 questions : 001- 015)</i>	Géo-économiques	Déterminer le niveau socio-économique des ménages enquêtés.
02	<i>Caractéristiques socio-démographiques des résidents du ménage (17 questions : 201-217)</i>	Démographiques et socio-culturelles des membres des ménages enquêtés.	Description des profils des jeunes enquêtés au regard des comportements affichés en matière de sexualité (pour atteindre les objectifs 1 et 2).
03	<i>Biographies scolaire, migratoire et résidentielle du jeune (12 questions : 300-311)</i>	Caractéristiques du jeune et de ses tuteurs (en rapport avec ses itinéraires scolaire, migratoire et résidentiel) depuis 12 ans jusqu'à l'âge à l'enquête.	Comprendre l'influence du passé (cadre de vie ou des expériences du fait des contacts avec divers milieux de vie) du jeune sur sa sexualité.
04	<i>Environnement scolaire et extra-scolaire du jeune (10 questions :401-411)</i>	Cadre de vie du jeune en dehors du ménage : Ecole ou milieu récréatif.	Saisir le type d'éducation du fait de l'influence des échanges entre jeunes. Ces milieux déterminent aussi les comportements en matière de sexualité.
05	<i>Exposition aux médias (16 questions : 501-516)</i>	Les médias et la nature des informations auxquelles sont exposés les jeunes.	Vérifier si les jeunes sont exposés aux sources d'informations et s'ils reçoivent une bonne information (connaissance) susceptible de modérer leurs comportements sexuels.
06	<i>Normes et valeurs relatives au genre, à la sexualité et au SIDA (18 questions : 601-628)</i>	Règles établies par la société dans le domaine du mariage, de la sexualité et du genre.	Vérifier si les jeunes vivent leur sexualité pré-conjugale selon les normes et valeurs socioculturelles relatives au genre, c'est-à-dire selon les prédispositions et constructions socio-culturelles du statut et des activités de chaque individu de par son sexe.
07	<i>Premier rapport sexuel (vingt-sept questions de 700-726)</i>	Conditions et circonstances du premier rapport sexuel.	Se rendre compte des conditions et circonstances du déroulement du premier rapport sexuel, son caractère sain ou à risque.
08	<i>Relations sexuelles passées et actuelles (vingt-neuf questions de 801-729)</i>	Conditions et circonstances des relations sexuelles subséquentes.	Se rendre compte des conditions et circonstances, du déroulement et du caractère sain ou à risque de la sexualité subséquente. Saisir l'intensité et le calendrier de l'activité sexuelle assez récente.
09	<i>Multipartenariat sexuel, expérience sexuelle à caractère commercial et perception des risques des IST/VIH/SIDA [(vingt questions de 901-918 (9181-9183))]</i>	Caractère à risques de certains rapports sexuels (multipartenariat ou relations à caractère commercial).	Saisir les formes, les raisons et les risques potentiels du multipartenariat.
10	<i>Interactions et supports sociaux (dix-neuf questions de 1001-1019)</i>	La compagnie des jeunes.	Etudier comment les réseaux d'amitiés, la nature des conversations avec les ami(e)s conditionnent les comportements en matière de sexualité et les attitudes et perceptions face aux IST/VIH/SIDA. Voir aussi comment les rapports sociaux entre les tuteurs et les jeunes poussent ou non les jeunes à entretenir des relations sexualisées.
11	<i>Connaissances des conséquences des IST/VIH/SIDA et antécédents de la sexualité (trente-trois questions de 1101-1133)</i>	Conséquences des IST/VIH/ SIDA et antécédents de la sexualité.	Etudier comment la connaissance des conséquences de la sexualité non protégée pourrait influencer sur l'activité sexuelle des jeunes. Le module permet à l'enquêté d'évaluer son risque d'infection par les IST/VIH/SIDA. Certains autres aspects de la santé sexuelle touchant aux grossesses non désirées et à la contraception sont également saisis dans ce module.

Source : ECOSEX (2003).

C. Recrutement et formation des enquêteurs et des contrôleurs

La conduite des interviews, c'est-à-dire l'administration du questionnaire aux enquêtés a été effectuée par une équipe de 16¹⁶ enquêteurs et 2 contrôleurs (démographes) travaillant sous notre supervision. Ils avaient été sélectionnés après une formation de six jours à laquelle avaient pris part 25 candidats. Après une formation théorique de trois jours axée sur les techniques d'échantillonnage, de relevé parcellaire et de collecte, les candidats enquêteurs et contrôleurs avaient passé trois autres jours à la pratique. A l'issue de cette formation, 16 candidats ont été retenus en qualité d'enquêteurs et 2 en qualité de contrôleurs.

D. Déroulement de l'enquête : Administration du questionnaire

Au moment de l'administration du questionnaire, l'équipe d'enquêteurs était subdivisée en deux groupes. Chacun d'eux était dirigé par un contrôleur. Toute l'équipe travaillait sous notre supervision.

Avant de se rendre sur le terrain, toute l'équipe se retrouvait chaque matin à un endroit précis de la ville, convenu la veille. Nous leur donnions des directives, notamment les adresses des parcelles à visiter. A cette occasion, nous répondions également aux préoccupations des enquêteurs relatives aux problèmes rencontrés sur le terrain.

A la fin d'une journée de travail, toute l'équipe se retrouvait de nouveau au même lieu pour la remise du rapport de terrain. Les questionnaires remplis étaient remis aux contrôleurs qui les vérifiaient la nuit et les remettaient le lendemain matin au superviseur pour une ultime vérification.

Les contrôleurs avaient pour mission de :

- i) s'assurer que les enquêteurs avaient effectivement administré les questionnaires aux jeunes des parcelles échantillonnées ;
- ii) vérifier si les questionnaires avaient été correctement remplis ;
- iii) demander des précisions aux enquêteurs sur les éventuelles incohérences qu'ils pouvaient constater dans le remplissage du questionnaire.

A son arrivée dans un ménage et avant de s'adresser au jeune éligible (15-24 ans), l'enquêteur devait au préalable demander au chef de ménage ou à toute personne adulte, l'autorisation de s'entretenir avec le jeune. L'enquêteur expliquait l'objet et le bien-fondé de l'enquête. A chaque fois, il devait mettre l'accent sur le danger que constitue la maladie du SIDA chez les jeunes et exhibait l'attestation de recherche délivrée par le Recteur de l'Université de Kinshasa et contresignée par le Médecin Inspecteur Provincial, les bourgmestres et les chefs des quartiers (Annexe 3).

Pour garantir la confidentialité, le questionnaire était administré exclusivement au jeune. Ainsi, un enquêteur ne devait en aucun cas être affecté dans son quartier de résidence.

Etant donné la longueur du questionnaire et le fait que les enquêteurs se rendaient dans des parcelles échantillonnées sans que les jeunes éligibles en soient informés auparavant, il arrivait souvent qu'un entretien amorcé et non achevé devait se poursuivre le lendemain sur ren-

¹⁶ Agés de 23 à 30 ans, 6 filles et 10 garçons dont 10 démographes ou étudiants finalistes en démographie (UNI-KIN), 3 étudiants en médecine et 3 étudiants en sciences infirmières (niveau graduat).

dez-vous. Ceci arrivait quelques fois lorsque le jeune devait, soit se déplacer, soit s'adonner à une occupation urgente. Les enquêteurs devaient rendre compte de ce contre-temps aux contrôleurs et au superviseur à la fin de la journée. Au jour et à l'heure convenus, l'enquêteur se rendait de nouveau dans le même ménage pour parachever l'interview.

E. Proportion de jeunes ayant refusé l'entretien

La sensibilité du thème de la sexualité et les difficultés rencontrées (point G ci-après) n'ont pas pu affecter la qualité de l'étude. En effet, la proportion des jeunes ayant refusé de répondre au questionnaire est de l'ordre de 4,5 %, soit 89 jeunes sur 2000. Comparée aux proportions des jeunes qui avaient refusé l'interview au dernier pre-test, soit 19 % chez les filles scolarisées et 8 % chez les garçons scolarisés contre 21 % chez les filles non-scolarisées et 11 % chez les garçons non-scolarisés, la proportion de refus à l'enquête révèle une grande amélioration.

F. Proportion de jeunes présents dans les ménages au passage de l'enquêteur

Au passage de l'enquêteur dans une parcelle échantillonnée, le(s) jeune(s) garçon(s) ou fille(s) présent(e)s et éligibles était (étaient) interviewé(es). Nous n'avions pas prévu un quota par sexe des jeunes à enquêter. Au terme de l'enquête, nous nous sommes rendu compte que les filles sont plus casanières (1172, soit 61,1 %) que les garçons (747, soit 38,9 %) (tableau 3.3).

Tableau 3.3 : Répartition des jeunes enquêtés par sexe et par strate

Strate	Garçon (%)	Fille (%)	Ensemble (%)
Strate I	545 (73)	838 (71,5)	1383 (72,1)
Strate II	129 (17,3)	253 (21,6)	382 (19,9)
Strate III	73 (9,8)	81 (6,9)	154 (8,0)
Total	747 (100)	1172 (100)	1919 (100)

Source : ECOSEX (2003).

G. Difficulté rencontrée

La principale difficulté que nous avons rencontrée concerne la recevabilité de l'enquête dans les ménages, à cause du caractère tabou de la sexualité et de la gêne que l'on ressent lorsque l'on en parle. Cette difficulté a été surmontée parce que nous avons convaincu les chefs des ménages et les jeunes à aborder en face les problèmes de sexualité et du drame que provoque le sida. Vu que la plupart des chefs de ménages ne savent pas aborder clairement avec les jeunes la problématique de la sexualité et du sida, ils nous ont donné carte blanche pour passer nos interviews.

H. Vérification, codification et saisie des questionnaires

Les questionnaires remplis ont subi trois vérifications avant la phase de saisie. La première et la deuxième vérifications étaient effectuées respectivement par les contrôleurs et le superviseur peu de temps après l'interview. La troisième avait lieu lors de la codification, avant la saisie.

La plupart des questions étant fermées ou semi-fermées, la codification avait consisté au regroupement des réponses identiques. Ce travail a été réalisé après la phase de collecte par une

équipe de 7 personnes. Après leur vérification et codification, les questionnaires ont été saisis avec le logiciel EPI-INFO.

I. Limites de l'enquête

La principale faiblesse de cette enquête réside dans la longueur de son questionnaire (20 pages) qui occasionnait : des ajournements d'interviews, prises de nouveaux rendez-vous sans oublier le fait que certains de ces rendez-vous n'étaient pas respectés par les jeunes. Ceux-ci étaient remplacés par leurs voisins. D'où le déclassement des questionnaires partiellement remplis, le double emploi pour les enquêteurs, des pertes financières inhérentes et la prolongation de la période de la collecte.

J. Qualité des données de l'ECOSEX

Il existe plusieurs techniques ou méthodes d'évaluation de la qualité des données d'enquêtes, et leur choix dépend de la nature des données en présence. En démographie, où l'on travaille souvent avec les données temporelles, la qualité des données est généralement appréciée à l'aide d'un certain nombre d'indices (Whipple, Myers, Bachi, Indice combiné des Nations Unies) qui permettent de déceler, dans une certaine mesure, des distorsions (attraction ou répulsion de certains âges) dans la structure par âge. Outre ces indices, l'évaluation de la qualité des données peut également être faite, soit par une méthode graphique à partir de l'évolution des proportions ou des effectifs des individus, soit par une analyse de vraisemblance (cohérence) interne ou externe, soit enfin à travers les proportions (« taux ») de non-réponses.¹⁷

Dans l'enquête ECOSEX, trois types d'informations quantitatives continues et temporelles concernant directement les jeunes enquêtés ont été saisis. Il s'agit de : l'âge des jeunes au moment de l'enquête, l'âge des jeunes enquêtés à leur premier rapport sexuel et l'âge des partenaires sexuels des jeunes enquêtés. Ces différents âges ne répondent pas aux conditions exigées pour le calcul des indices de régularité de répartition par âge. Cette régularité sera donc appréciée simplement par la méthode graphique.

Etant donné que le recours à une analyse de vraisemblance externe nécessite une autre étude analogue à ECOSEX (2003) qui, malheureusement n'existe pas à Kinshasa ou en RDC, nous avons choisi de comparer certains résultats de l'ECOSEX (2003) à ceux de l'Enquête sur les Comportements Sexuels des Jeunes de Bamenda (ECSJB). Cette enquête a été réalisée en 1995 auprès des jeunes filles et garçons, âgés de 12 à 25 ans (Rwenge, 1999).

Compte tenu du caractère « sensible » de la problématique étudiée, c'est-à-dire la sexualité, un taux de réponse élevé à certaines questions, notamment celles qui ont directement trait à la sexualité, est un indicateur de réussite de l'enquête.

Age et sexe des jeunes enquêtés

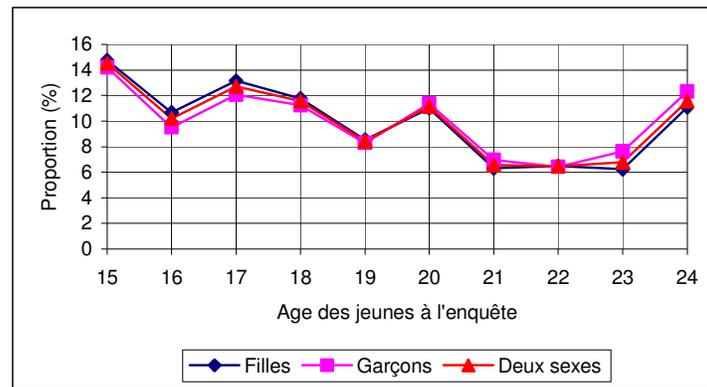
En Afrique subsaharienne comme dans plusieurs pays en développement, les dates de naissance sont généralement mal déclarées dans la plupart des opérations de collecte (Tabutin, 2002). Dans ces pays, l'état civil n'existe que de nom et on y observe des proportions relative-

¹⁷ Lire à ce sujet : Tabutin, 2002, *Analyse des données démographiques déficientes. Méthodes d'évaluation et d'analyse des données démographiques pour les pays en développement*. Notes de cours : DEMO 3255. DEA en Démographie, UCL, 2002. Diffusion Universitaire CIACO. 236 p.

vement élevées d'analphabètes (Sala-Diakanda, 1980). Pour améliorer la qualité de l'information sur les dates, Tabutin (2002) conseille de collecter à la fois la date de naissance (mois et année) et l'âge révolu. C'est donc cette approche qui avait été adoptée dans l'enquête ECOSEX. A l'issue de la collecte, cette crainte était injustifiée car tous les jeunes avaient déclaré non seulement leur âge mais aussi leurs dates de naissance.

Au-delà de cette complétude des déclarations, quel que soit le sexe, l'évolution des âges déclarés (figure 3.2) nous fait penser à un léger surnombre des jeunes à certains âges (15 ans, 17 ans, 20 ans et 24 ans) plutôt qu'à une attraction, car les courbes sont assez régulières.

Figure 3.2 : Répartition des jeunes enquêtés par âge et par sexe



Source : ECOSEX

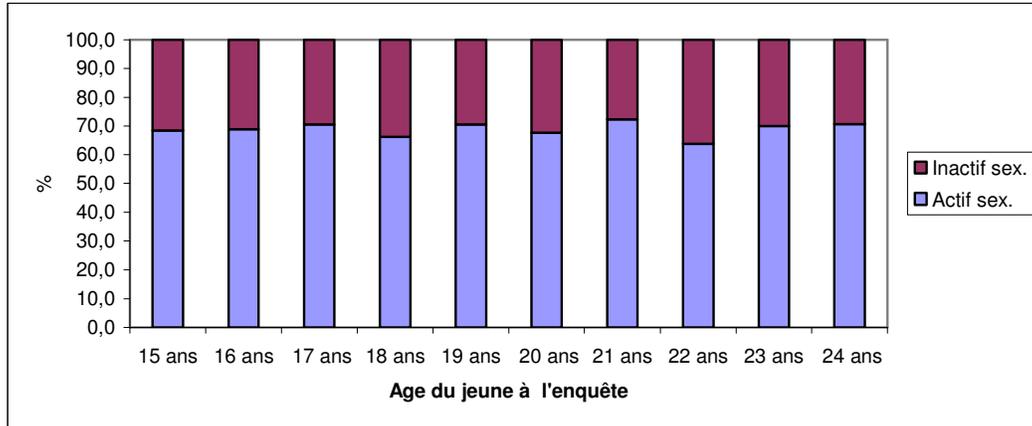
Après la baisse des proportions de jeunes entre 15 et 16 ans et la montée entre 16 et 17 ans, on observe une baisse assez continue des proportions qui commence à 17 ans pour les deux sexes jusqu'à l'égalité des proportions à 19 et 20 ans. Après une dernière baisse des proportions à 21 ans, mais qui se poursuit légèrement pour les deux sexes atteignant le même niveau (6 %) à 22 ans, les deux courbes remontent de nouveau. L'on sait par ailleurs qu'en général, les jeunes garçons ont tendance à se donner un âge plus élevé et les jeunes filles, un âge moins élevé que leur âge réel (Ngondo, 1999 ; Tabutin, 2002). La disposition des courbes révèle le contraire de cette tendance car, depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 19 ans, où les courbes coïncident, la courbe des filles est toujours au-dessus de celle des garçons. La tendance ne se renverse vraiment qu'après 22 ans. Cependant, la forte montée entre 23 ans et 24 ans pourrait faire penser à un rajeunissement des individus plus âgés, probablement intéressés par la problématique de l'étude.

Age des jeunes enquêtés au premier rapport sexuel

Nous évaluons la qualité des données sur l'âge au premier rapport sexuel à partir de la proportion de réponses fournies à la question Q700 du questionnaire ECOSEX (2003) relative à l'âge au premier rapport sexuel chez les jeunes sexuellement actifs. Les déclarations des âges au premier rapport sexuel nous semblent avoir été bien faites, car à peine 1 % (0,9 %) de des jeunes n'ont pu déclarer cet âge. Cependant, la comparaison des jeunes d'après leur statut sexuel à chaque âge nous pousse à nous interroger sur la quasi-égalité des proportions des jeunes du même statut sexuel à chaque âge à l'enquête (figure 3.3). Sans encore aborder à ce niveau la question de l'intensité et du calendrier de l'initiation au rapport sexuel, nous nous attendions à ce que les jeunes plus âgés soient relativement plus nombreux parmi les sexuellement actifs. Nous supposons en effet que les jeunes qui sont plus âgés se sont probablement

initiés assez tôt. Peut-on penser à un problème de générations ou carrément à une mauvaise déclaration de l'âge au premier rapport sexuel parmi les jeunes de 22 ans ? C'est dans ce groupe que les jeunes sexuellement actifs sont un peu moins nombreux.

Figure 3.3 : Répartition des jeunes enquêtés selon l'âge à l'enquête et le statut dans l'activité sexuelle



Source : ECOSEX, 2003.

Evaluation de la connaissance des caractéristiques du premier partenaire du jeune

1. Proportion de non-réponses

D'après le tableau 3.6 sur le taux de non-réponses aux questions se rapportant à certaines caractéristiques des premiers partenaires sexuels des jeunes que ces derniers avaient une bonne connaissance de leurs partenaires. En effet, à peine 2,5 % des filles et 3,3 % des garçons ne connaissaient pas l'âge de leurs premiers partenaires sexuels. Quant au niveau d'instruction de ces derniers, il n'était ignoré que par 4,1 % des filles et 4,4 % des garçons. Cette connaissance est quasi parfaite en ce qui concerne la profession et l'état matrimonial. Tous les jeunes (garçons comme filles) ont répondu à la question relative à la profession contre environ 99 % de réponses à la question sur l'état matrimonial. Ils sont cependant sceptiques en ce qui concerne la religion. Près de 7 % des garçons et 6 % des filles ne connaissent pas la religion de leur premier partenaire, à cause peut-être du fait qu'elle interdit la sexualité préconjugale.

Tableau 3.6 : Taux (%) de non-réponses à certaines questions relatives aux caractéristiques du premier partenaire sexuel du jeune au moment du 1er rapport sexuel

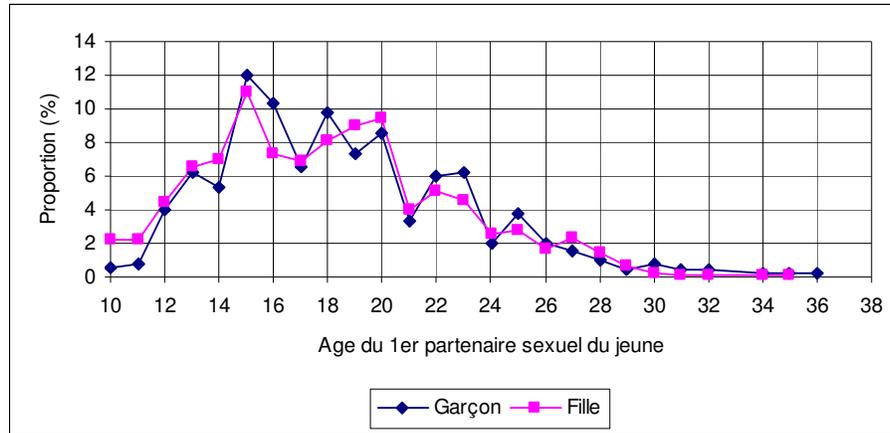
Caractéristique du premier partenaire sexuel	% de non-réponses	
	Garçons	Filles
Age	2,5	4,1
Niveau d'instruction	3,3	4,4
Profession	0	0
Religion	6,8	5,7
Etat matrimonial	0,6	0,9

Source : ECOSEX

2. Age du premier partenaire sexuel du jeune

Contrairement à leur âge (à l'enquête et au premier rapport sexuel), les jeunes enquêtés semblent ne pas avoir une très bonne maîtrise de l'âge de leur premier partenaire sexuel. L'allure des courbes (figure 3.4) traduisant la répartition des jeunes enquêtés selon le sexe et l'âge de leur premier partenaire sexuel semble être assez régulière jusqu'à 15 ans et après 26 ans pour les deux sexes.

Figure 3.4 : Répartition des jeunes enquêtés selon le sexe et l'âge de leur premier partenaire sexuel



Source : ECOSEX (2003).

Nous observons beaucoup de fluctuations entre 15 et 26 ans. Dans cette « fourchette » d'âges, cette fluctuation est plus importante aussi bien chez les garçons que chez les filles. Chez ces dernières, nous observons une certaine régularité après 22 ans.

Dans tous les cas, la grande majorité des premiers partenaires sexuels des jeunes serait âgée de 15 à 20 ans, ce qui laisse penser à un premier partenariat sexuel entre pairs. Cependant, la relative irrégularité des courbes des déclarations d'âges des premiers partenaires pourrait aussi faire croire que les partenaires étaient occasionnels et ne se connaissaient donc pas suffisamment. Cette dernière hypothèse semble être invraisemblable lorsque l'on tient compte du faible taux de non-réponses sur certaines caractéristiques des partenaires (tableau 3.3 ci-dessus).

En résumé, nous pouvons noter, d'une manière générale et comme le montrent quelques « tests » d'évaluation (taux de non-réponses, cohérence interne et externe) réalisés ci-dessus, que les données de l'ECOSEX sont de bonne qualité. Ceci à cause notamment de la rigueur qui a caractérisé toutes les phases de la collecte (pré-test des questionnaires, recrutement et formation des enquêteurs et des contrôleurs, vérification, ...).

Pour résoudre éventuellement la question relative à une probable attraction ou répulsion de certains âges par les jeunes, nous optons pour la technique de regroupement préalable des âges individuels ou des générations avant certaines analyses (Tabutin, 2002).

3.4.2. Enquête qualitative

Afin d'interpréter les résultats des analyses quantitatives¹⁸, nous avons réalisé une enquête qualitative. En effet, réalisée au courant du mois de février 2005, l'enquête qualitative a consisté en une série d'entretiens individuels avec des jeunes et un certain nombre de personnalités administratives et religieuses, d'une part, et d'entretiens de groupes (focus groups) avec des jeunes, d'autre part.

En ce qui concerne les entretiens avec les jeunes, le recours à ces deux types de techniques d'enquêtes qualitatives est justifié par la sensibilité de notre thème de recherche. En fait, si certains aspects de la sexualité peuvent être abordés en groupe, d'autres par contre, nécessitent des entretiens individuels où les langues se délient assez souvent.

Qu'il s'agisse des entretiens semi-directifs individuels ou des entretiens de groupe, les thèmes couverts étaient consignés dans un guide d'entretien (annexe 4). Ces thèmes sont :

1. le changement intervenu dans le vécu de la sexualité ;
2. les rapports de genre ;
3. la perception des risques encourus dans la pratique de la sexualité ;
4. la communication sur les aspects relatifs à la sexualité entre, soit les jeunes et les tuteurs ou les autres membres du ménage, soit les jeunes et leurs amis (pairs) ;
5. divers points de vue des jeunes sur les grossesses et les avortements préconjugaux ;
6. les pratiques sexuelles des jeunes ;
7. la protection des rapports sexuels.

Entretiens de groupes

A Kinshasa, les jeunes vivent souvent en groupes ou bandes diversement dénommés : « écuries »¹⁹ ou « fans-clubs »²⁰. Le critère d'appartenance à ces groupes peut être géographique (le fait d'habiter un même quartier), socio-professionnel (le fait de fréquenter un même établissement scolaire ou d'exercer une même activité), socio-culturel (l'appartenance à une ethnie, un groupe religieux, une association, ...). Les membres de ces « écuries » se retrouvent souvent à un lieu habituel de rencontres qu'ils qualifient de « siège social » du groupe (parcelle, maison, école, église, ...). C'est notamment là qu'ils échangent sur divers sujets²¹.

¹⁸ Grawitz (1993, p. 340) note en effet que : « *Les actes et les conduites peuvent recouvrir des significations différentes. La simple observation du fait est intéressante, mais elle ne suffit pas pour éclairer sur les motifs* ».

¹⁹ Les écuries sont composées, soit uniquement des garçons ou des filles, soit des jeunes deux sexes. Mabokoy (2006) en a recensé quelques unes dont «Bana Bolafa» dans la Commune de Ngaba, «les Zoulous » au quartier Yolo-Sud (Commune de Kalamu), «B.D.» dans la Commune de Makala, « Mbeli Mbeli » et « Armée rouge » au quartier Mombele (Commune de Limete), «Ecurie Bâche», «Ecurie Fokofoko » et «Ecurie Câble» dans la Commune de Barumbu, etc. Certaines de ces « écuries » se caractérisent par la criminalité et la prostitution, alors que les jeunes d'autres groupes se disent « sages », « intellectuels », « chrétiens », etc.

²⁰ Il s'agit des groupes des jeunes qui sont fanatiques, soit d'un club de sport, soit d'un sportif ou d'un artiste musicien. Il existe aussi des fans-clubs des jeunes « sages », « intellectuels », « chrétiens », ...

²¹ Kamikaze (2003) note à propos des préoccupations des jeunes Kinois dans les groupes des pairs que : « *La jeunesse de notre pays se caractérise aujourd'hui par un manque d'idéal et de modèle. Accordant une importance primordiale à ce qui paraît aux yeux de beaucoup comme superficiel, les jeunes excellent dans des distractions oiseuses où le sexe, la musique et le football occupent le gros de leur temps et consomment toutes leurs énergies. Il faut les entendre à longueur des journées vanter leurs " exploits " en matières de conquêtes amoureuses, de nombre de bouteilles de bière consommées la veille dans un night-club ou un bar mal famé, le décompte de l'argent volé ou escroqué à des tiers ...*

Ne pouvant mettre ensemble des jeunes qui ne se connaissent pas pour les faire parler sur leur activité sexuelle, nous avons estimé raisonnable d'échanger avec les jeunes appartenant au même groupe des pairs. Cette option nous a été inspirée par la stratégie d'« éducation par les pairs », stratégie couramment utilisée par les acteurs de la SR. Il s'agit d'une stratégie qui consiste à sensibiliser les jeunes aux méfaits de la sexualité non protégée à partir de leurs amis. Les jeunes interviewés appartenaient à trois groupes des jeunes : i) « Arche Deoshad » de Livulu (5 jeunes garçons) ; ii) « Les Bosseurs » : jeunes étudiants de l'Université de Kinshasa (3 garçons et 3 filles) et iii) un groupe des écolières²² (5 filles du Lycée Molende de la Commune de la Matete).

Les réunions avec les jeunes dans le cadre du focus group ont été à chaque fois facilitées par certains jeunes. Ceux-ci avaient accepté de s'entretenir individuellement avec nous. Les détails sur les caractéristiques des jeunes, les lieux de rencontre et d'entretiens sont repris à l'annexe 5.

Entretiens individuels

Les entretiens individuels approfondis ont été réalisés avec 19 jeunes (10 garçons ; 9 filles) et 10 personnalités (4 religieux et 6 sanitaires). Si ces personnalités étaient choisies en raison de leur implication dans l'encadrement des jeunes, les jeunes par contre étaient choisis en fonction de l'âge (15-24 ans). Malgré le souci de respecter la parité quant au sexe, celle-ci n'était pas notre préoccupation quant à l'âge. Il suffisait qu'un jeune garçon ou une jeune fille de la tranche d'âge requise accepte notre sollicitation pour être interviewé. L'annexe 6 reprend les caractéristiques socio-démographiques des jeunes interviewés ainsi que les lieux de rencontre et d'entretiens.

En ce qui concerne les entretiens réalisés avec les personnalités religieuses, nous avons rencontré trois encadreurs des jeunes du courant néo-évangélique et un prêtre catholique. Quant aux personnalités sanitaires, nous nous sommes entretenu avec deux prestataires de prise en charge des IST (1 Médecin et 1 infirmier²³) et quatre gestionnaires des services intervenant dans l'éducation et la santé sexuelles :

- i) le Directeur du Service Central d'Education à la Vie (SCEV²⁴ ;
- ii) le Directeur national du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) ;
- iii) le Directeur adjoint du Programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida (PNMLS) ;
- iv) le Directeur adjoint du Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR) ; ...).

L'annexe 7 donne quelques détails sur les personnalités interviewées.

²² Contrairement aux deux premiers groupes, ces filles, tout en étant amies, ne se sont pas organisées en « écurie ».

²³ Nous avons pu accéder à cette occasion aux fiches des patients d'IST. Ces informations nous ont permis de compléter les informations sur l'environnement socio-sanitaire de la ville de Kinshasa (chapitre 2 de cette étude).

²⁴ Nous avons déjà présenté ce service au chapitre 2. Rappelons que le Service Central d'Education à la Vie (SCEV) mène depuis les années 80 des campagnes ponctuelles de sensibilisation sur des sujets variés. Ces campagnes s'adressent aux jeunes scolarisés et non-scolarisés et aux parents.

Deux principaux sujets ont été abordés avec ces responsables. Le premier a porté sur le changement intervenu dans le vécu de la sexualité préconjugale (des jeunes), tandis que le second était centré sur la perception qu'ont ces responsables des risques encourus par ces jeunes. Le canevas de ces discussions figure à l'annexe 8.

3.5. Variables et concepts de l'étude

En tant qu'ensemble des comportements dont la finalité est la satisfaction de l'instinct sexuel, la sexualité recouvre plusieurs aspects, notamment le plaisir, la procréation, la santé. Ces aspects se rapportent en même temps aux domaines socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturels (droits, relations, interdits moraux ou religieux, ...) discutés ci-dessus. C'est à cause de la multitude des dimensions qui interviennent dans sa pratique que la sexualité est un phénomène très complexe. Certains éléments qui entrent dans sa pratique se retrouvent parfois dans plusieurs dimensions ; ce qui rend davantage compliqué tout effort de déconstruction pour une meilleure compréhension des logiques et des mécanismes des acteurs. Malgré cette complexité, nous avons pu isoler et reclasser certaines variables explicatives qui prêtent à confusion à cause de leur influence dans différentes dimensions où elles semblent être plus expressives selon la littérature. C'est le cas par exemple du « type d'école » que fréquentent les jeunes. Cette variable qui traduit le niveau socio-économique des parents (environnement familial) exprime aussi la nature des lieux (environnement extra-familial) que les jeunes fréquentent. C'est aussi le cas avec les normes sur la sexualité et le genre. Elles révèlent à la fois les caractéristiques socio-culturelles des ménages (environnement familial) mais aussi la personnalité du jeune.

Le tableau 3.4 ci-dessous présente globalement les variables indépendantes et dépendantes d'après leurs dimensions dans le cadre conceptuel.

Tableau 3.4 : Variables de l'étude

	<i>Environnement familial, extra-familial et caractéristiques du jeune</i>		
	Caractéristiques démographiques	Caractéristiques socio-économiques	Caractéristiques socio-culturelles
Cadre de vie du jeune	<ul style="list-style-type: none"> Etat matrimonial du CM Lien de parenté du jeune avec le CM Taille du ménage 	<ul style="list-style-type: none"> Profession du chef de ménage Satisfaction des besoins (scolarité et habillement) des jeunes Niveau de vie du ménage 	<ul style="list-style-type: none"> Religion du chef de ménage Normes ethniques du CM sur la sexualité préconjugale Province du CM Niveau d'instruction du CM Existence ou non du dialogue entre jeune et CM sur la sexualité (à risque)
	<i>Environnement extra-familial</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> Statut scolaire Type d'école fréquentée par le jeune Appartenance à une association 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens sur la sexualité (à risque) avec les amis Exposition aux médias (info. relatives à la sexualité (à risque)) 	
Personnalité (éducation sexuelle) du jeune	<i>Caractéristiques du jeune</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> Age à l'enquête Sexe Niveau d'instruction Religion Activité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Attitude face à la sexualité préconjugale Connaissances sur les moyens de protection contre les IST/VIH Connaissance d'une personne ayant connu un cas d'une sexualité à risque (SIDA et grossesse adolescente) 	
Caractéristiques socio-démographiques du partenaire sexuel du jeune (1 ^{er} ou dernier rapport sexuel)	<ul style="list-style-type: none"> Age Sexe Etat matrimonial Niveau d'instruction 	<ul style="list-style-type: none"> Religion Activité professionnelle principale Type du partenaire (habituel ou occasionnel) 	
Conditions ou circonstances du rapport sexuel (1 ^{er} ou dernier)	<ul style="list-style-type: none"> Liens entre partenaires Lieu de rencontre avant le rapport sexuel Initiateur du rapport sexuel Sentiment du jeune après coït Stabilité de la relation sexualisée Motifs du rapport sexuel 	<ul style="list-style-type: none"> Occasion de rencontre avant ce rapport sexuel Lieu de copulation Exigences des partenaires Nature (improvisée ou programmée) Rapport gratifié ou non Rapport forcé ou non 	
Sexualité (à risque)	<i>Premier rapport sexuel</i> <ul style="list-style-type: none"> Statut sexuel Age du jeune au 1^{er} rapport sexuel Durée de continence entre le 1^{er} contact des partenaires et le moment du premier rapport sexuel Usage du préservatif 	<i>Rapport sexuel subséquent</i> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de rapports sexuels (durant les 12 derniers mois) Durée de continence entre 1^{er} contact des partenaires et moment du premier rapport sexuel dans la dernière relation Durée d'abstinence secondaire après le dernier rapport sexuel Choix du dernier partenaire Usage du préservatif au dernier rapport sexuel 	

Source : ECOSEX (2003).

3.5.1. Variables indépendantes

A. Caractéristiques socio-démographiques du ménage

Précisons avant tout que nous entendons par ménage, une unité domestique constituée d'un ou de plusieurs individus, apparentés ou non et partageant en commun le logement et/ou la nourriture. Pour être membre du ménage, il faut être reconnu par les autres comme en faisant partie intégrante et l'ensemble des membres doit reconnaître à l'un d'entre eux la qualité de « responsable » ou de chef de ménage (Pressat, 1979 ; Tabutin, 1982 ; Pilon, 1997 ; Ngondo, 1999). Les caractéristiques de ce chef servent parfois à décrire celles du ménage ou à en établir les typologies. Ce sera le cas dans cette recherche.

Sur le plan démographique, le ménage est caractérisé par l'âge et le sexe (caractéristiques fondamentales et indispensables pour diverses analyses démographiques et socio-économiques) de tous ses membres ou de son chef uniquement. Il est également caractérisé à partir du nombre de personnes (taille) le constituant, de la composition (liens entre les membres), c'est-à-dire le type de relation (familiale ou non) entre un membre donné et le chef du ménage. Ceci permet, dans une certaine mesure, de saisir l'influence d'une certaine catégorie de membres sur l'éducation sexuelle des jeunes. Djamba (1997) a en effet constaté une tendance à l'abstinence sexuelle chez les jeunes des ménages qui hébergent des personnes du rang de grands-parents. De la même manière, "les enfants confiés" seraient moins surveillés que les enfants de la famille nucléaire, ce qui se solderait par une pratique sexuelle différenciée selon le lien avec le chef de ménage.

Compte tenu du fait que plusieurs autres phénomènes socio-démographiques (migration, mortalité, nuptialité, divorcialité, licenciement, ...) entraînent des changements dans les caractéristiques socio-démographiques. Comme déjà noté ci-dessus, ces changements qui concernent à la fois les jeunes et les chefs de ménages à travers le temps ont été appréhendés dans cette étude à travers les biographies des jeunes. Il s'agit précisément de l'état matrimonial du tuteur, de la religion, du niveau d'études, de la profession de celui-ci ainsi que de certaines de ces caractéristiques lorsqu'il s'agit du jeune. Ces variables ont été saisies depuis que le jeune avait 12 ans jusqu'à son âge au moment de l'enquête.

B. Caractéristiques socio-économiques du ménage

Le niveau de vie du ménage renvoie souvent à la capacité de celui-ci à subvenir à ses besoins essentiels (Kobiané, 2002). Ce concept est parfois employé dans le sens de « standing » pour traduire l'aisance ou le dénuement matériel du ménage. Souvent omniprésent dans les travaux socio-démographiques, le concept « niveau de vie du ménage » est aussi utilisé comme indicateur du niveau de pauvreté ou de richesse d'un ménage. Il est créé de plusieurs manières selon la nature des données disponibles. Dans plusieurs travaux (Wakam, 1994 ; Noubissi et Sanderson, 1996 ; Schoumaker et Tabutin, 1999 ; Beninguisse, 2003 ; Emina, 2005), il est construit à partir des éléments du cadre de vie du ménage (le mode d'accès à l'eau potable, le mode d'éclairage (énergie), le type de douches et toilettes, le type de logement et la nature des matériaux ayant servi à la construction) ; la possession ou non de certains appareils électro-ménagers ; la satisfaction des besoins liés à l'éducation, etc. Dans ce travail, nous nous sommes inspiré de Noubissi et Sanderson (1996), pour le construire à partir des éléments du cadre du ménage à l'aide de l'analyse factorielle des correspondances multiples. Ses trois modalités sont : niveau de vie faible, intermédiaire et élevé (Annexe 9).

Souvent utilisé lorsque l'analyse porte sur des données issues des enquêtes transversales ou du moment, cet indicateur nous semble approprié lorsque la situation socio-économique des ménages est assez stable.

Si cet indicateur peut bien traduire réellement le niveau de vie de certains ménages, il ne convient pas pour d'autres. En effet, depuis 1990, la RDC connaît une situation socio-économiquement très instable. Dans plusieurs cas, le type de profession ou le grade dans la profession n'ont plus de rapport avec le revenu. En plus, plusieurs ménages jadis socio-économiquement aisés et stables ont gardé leurs maisons et autres biens (équipements ou autres) acquis à l'époque « rose » ou de la « félicité ». Dans certains cas, ces biens n'avaient pas été achetés avec le revenu du ménage mais acquis à la suite d'un don. D'ailleurs, à Kinshasa, plusieurs ménages survivent de plus en plus grâce aux fonds qui leur sont envoyés de

l'étranger par les anciens membres de leurs ménages (Nteme, 1998 ; Shomba, 2004). C'est pourquoi Sen (2000) pense que la description des biens que possède un ménage ne traduit plus sa situation économique réelle.

Comme le niveau socio-économique vise à apprécier la « qualité » de la prise en charge des jeunes, c'est-à-dire la satisfaction de leurs besoins, l'indicateur du « niveau de vie » sera complété par celui en rapport avec la satisfaction des besoins des jeunes. Ce dernier indicateur permettra de prendre en compte les interventions ou aides financières extérieures au ménage. Ces interventions « étrangères » aident aussi les jeunes à subvenir à leurs besoins non satisfaits par les parents ou tuteurs présents dans les ménages. Cette perspective de « satisfaction des besoins des jeunes », se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la non satisfaction des besoins pousserait les jeunes à s'engager dans la sexualité notamment en vue de satisfaire certains besoins financiers ou matériels non satisfaits par les ménages. Ainsi, la satisfaction des besoins des jeunes sera appréciée à partir de deux questions suivantes qui ont été saisies dans l'enquête : i) Qui se charge (s'est chargé) de payer vos frais de scolarité ? ii) Qui paye vos habits et autres nécessités de la vie ?

C. Caractéristiques socio-culturelles du ménage

L'ensemble des éléments du domaine social et culturel déterminent le mode de vie des individus d'une part et influencent leurs comportements d'autre part. Ils sont le produit de la socialisation notamment l'acquisition moderne des connaissances. Les normes et valeurs culturelles régissent les activités humaines qu'elles soient cognitives, affectives ou comportementales (pratiques) (Akoto, E., 1993 ; Ajbilou, A., 1998). En rapport avec la sexualité et le VIH/SIDA, plusieurs études anthropologiques établissent des relations entre les systèmes culturels d'une part et les pratiques sociales locales (Vidal, 1992 ; Lapika et Kambamba, 1997 ; Boumpoto, 1999). Pour cette étude, nous avons retenu :

Le Niveau d'instruction qui est une variable importante à cause des changements qu'elle induit dans les comportements des individus. La scolarisation a été identifiée dans plusieurs travaux sociologiques ou démographiques réalisés en Afrique comme étant un facteur de modernisme et d'affranchissement des valeurs et normes traditionnellement Africains. Elle va de pair avec l'adoption des valeurs occidentales. Cette variable peut être évaluée soit par la dernière classe atteinte soit par le diplôme le plus élevé. Nous utiliserons le premier indicateur chez les jeunes et leurs partenaires et le second chez les chefs des ménages.

La Religion : Pays laïc, la RDC n'a pas de religion d'Etat. Quatre grands regroupements religieux s'y dessinent : chrétiens, musulmans, traditionnels (religions de souches locales) et sans religions. Chez les chrétiens, plusieurs sous-groupes ont vu le jour depuis la libéralisation de l'espace politique au début des années 90 et se démarquent des églises chrétiennes traditionnelles. Il s'agit de ce qu'on appelle « églises de réveil » ou « chrétiens indépendants ». Du point de vue comportemental et mode de vie, ces derniers semblent adopter des comportements assez distants et spécifiques par rapport au groupe des chrétiens traditionnels (catholiques, protestants et kimbanguistes). Pour éviter des faibles effectifs dans certaines modalités, la variable « religion » n'aura que trois modalités : i) autres (comprenant les tuteurs ou les jeunes qui sont « sans religion », musulmans ou « qui croient aux religions d'origine africaine ») ; ii) chrétiens traditionnels et iii) indépendants (groupes de prières).

L'ethnie : Dans une réflexion sur les identités ethniques en RDC, de Saint-Moulin (2003) note que les ethnies sont une réalité qu'on ne peut ignorer dans un effort de compréhension de la société en Afrique particulièrement dans les villes qui sont toutes interethniques et où vit une part croissante de la population. Cette variable figure dans la liste des variables ou déterminants indirects d'exposition au risque d'IST/VIH/SIDA (Ferry, 1999).

Malgré son importance dans une étude comme celle-ci, l'ethnie pose cependant problème en ce qui concerne sa définition à cause du fait qu'elle est un concept mouvant et polysémique. Selon Couty et al. (1981, cités par Thiriart, 1998 : 9), « *Un groupe ethnique se définit par un ensemble de critères (parler la même langue, occuper un même territoire, se réclamer d'une origine commune, échanger des femmes, relever d'un même système politique, être conscient d'appartenir à un même groupe, ...) qui ne s'applique jamais exclusivement, au même moment, à un seul et même groupe. Selon les sociétés, c'est l'un ou l'autre de ces critères qui est privilégié, les autres ne permettant pas de définir un groupe ethnique mais une unité plus grande ou plus petite. Le critère et le degré d'homogénéité ethnique peuvent considérablement varier d'un groupe à l'autre. Pour Sala-Diakanda (1980, cité par M.P. Thiriart, op. cit. :9), « La référence ethnique est un des éléments d'identification sociale, entraînant des sentiments d'appartenance et d'identification d'une personne avec un certain groupe, en même temps que des sentiments de différenciation vis-à-vis d'autres groupes... ».*

Ainsi, l'homogénéisation des sociétés congolaises sur le plan des normes ethniques et du vécu traditionnel de la sexualité n'est pas aisée. En rapport avec la sexualité pénétrative, ces sociétés seront regroupées selon qu'elles tolèrent ou non la virginité préconjugale de la jeune fille (Shomba, 1983 ; Lapika et Kambamba, 1997). La nouvelle variable « *Groupe et norme ethniques face à la sexualité préconjugale de l'ethnie* » aura quatre modalités qui sont : i) Groupe Kongo (Bas-Congo) Exigeant ; ii) Kwilu-Kwango_Exigeant ; iii) Ana-Mongo et autres Indifférents ; iv) Luba, Ubangi Itimbiri et autres_Très exigeants. Comme on peut le constater, il n'y a qu'un seul groupe ethnique (Ana-Mongo et autres indifférents) qui tolère la sexualité préconjugale. Nous avons vu au chapitre 2, à propos de ceux qui ne tolèrent pas la sexualité préconjugale des jeunes, que ces ethnies ne s'opposent pas à cette sexualité avec la même rigueur. Les Luba, par exemple, sont plus rigoureux que les Kongo ou les Kwilu-Kwango. C'est donc cette relative différence dans la rigueur qui justifie la non-fusion de ces trois modalités.

La province : La RDC est actuellement divisée en onze provinces, y compris la ville de Kinshasa qui est la capitale du pays. Cette subdivision du pays se remarque aussi dans la vie sociale des Congolais à Kinshasa. Plus ils appartiennent à une même province, plus ils sont rapprochés voire solidaires. Il semble également se dessiner à Kinshasa, des comportements matrimoniaux et sexuels épousant des frontières provinciales. Il y aurait une tendance vers l'homogamie provinciale, mais également une propension à la tolérance ou non de la sexualité préconjugale d'après la tendance du peuple (tribu) majoritaire de la province. En effet, l'opinion publique est encline à considérer tout ressortissant du Kasai-Oriental (Songye par exemple) comme hostile à la sexualité préconjugale, alors que la réalité est différente. De la même manière, tout ressortissant de la province de l'Equateur est généralement vu à Kinshasa comme étant favorable à la sexualité préconjugale comme l'est le Mongo, ce qui n'est pas vrai pour toutes les ethnies de cette province. D'où l'importance de vérifier cette tendance sur le plan de la sexualité des jeunes.

La communication : Le dialogue entre parents (tuteurs) et jeunes, d'une part, et entre jeunes et leurs amis (pairs), d'autre part, permet un échange d'informations sur divers aspects. Par cet échange, les parents prodiguent des conseils, instruisent (éduquent) et corrigent éventuel-

lement les enfants. C'est aussi par ce même canal que les jeunes apprennent d'autres choses de leurs amis. Dans les deux cas, les informations échangées peuvent être correctes ou non en ce qui concerne la sexualité responsable. Nous considérons toutefois que l'absence de communication entre les jeunes et leurs parents prive les jeunes d'une bonne éducation sexuelle et des informations correctes pour leur protection contre les IST/VIH/SIDA lors d'une éventuelle copulation. Afin de vérifier si les parents abordent quand même les questions relatives à ces risques sexuels, nous avons saisi ces aspects à la question 1005 du questionnaire : « *Avec vos tuteurs, de quels problèmes parlez-vous habituellement ?* ». Les problèmes les plus abordés seront donc analysés dans les chapitres suivants.

Cette même question a été également posée aux jeunes afin de vérifier si le contenu des dialogues des jeunes entre eux tourne autour des questions sexuelles et des risques de la sexualité non protégée.

Exposition aux médias. Les jeunes sont les principaux clients des industries culturelles. Celles-ci impriment en eux plusieurs images à travers la musique, la radio ou la télévision et leur dispensent une sorte de formation générale (Ruth Correâ Leite Cardoso et Esther Império Hamburger, 1994). Cette rubrique comprend 2 sources d'informations : *la radio et la télévision*. Pour chacune de ces sources, nous avons demandé la fréquence avec laquelle les jeunes suivent des informations sur les IST, le VIH/SIDA, les grossesses adolescentes ainsi que sur certains moyens de protection (abstinence, fidélité, condom) et les méthodes contraceptives (le report des rapports sexuels, le condom, le retrait).

Outre les émissions à caractère sanitaire, nous avons également cherché à savoir si les jeunes s'intéressent aux émissions de culture générale (économie, sociale, politique, sport, ...).

En rapport avec **la scolarisation des jeunes**, l'enquête a saisi le statut scolaire et le type d'écoles dans l'hypothèse que les jeunes scolarisés pourraient être plus exposés aux facteurs d'ouverture ou de modernisme que les non-scolarisés. De la même manière, les jeunes des écoles confessionnelles pourraient avoir une attitude différente de ceux des écoles publiques ou officielles sur la question relative à la sexualité, dans la mesure où la religion n'est pas enseignée dans ces dernières écoles. Tous les jeunes ayant déjà été à l'école, la variable « *statut scolaire* » comprendra deux modalités : i) scolarisé et ii) non-scolarisé, alors que la variable « *Type d'école* » en aura trois : i) conventionnée ; ii) non conventionnée et iii) privée et agréée.

D. Distinctions socio-psychologiques ou mentales (personnalité) du jeune

L'individu humain est le produit du biologique et du culturel. Ces deux aspects interfèrent, le premier s'inscrivant dans l'impulsion et le second dans l'ordre social. « *Il y a en tout comportement humain, en toute activité mentale, en toute parcelle de praxis, une composante génétique, une composante cérébrale, une composante mentale, une composante subjective, une composante culturelle, une composante sociale ... Nos activités biologiques les plus élémentaires : manger, boire, dormir, déféquer, s'accoupler sont étroitement liées à des normes, interdits, valeurs, symboles, mythes, rites, prescriptions, tabous, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus spécifiquement culturel* » (Morin, 2003, p. 47). Ces différentes valeurs culturelles proviennent de plusieurs sources : scolaires, religieuses, ethniques, médias, milieu des jeunes, professionnelles, etc. En rapport avec la sexualité, ces valeurs culturelles se combinent et déterminent différentes logiques psychologiques et sociales qui finalement « *accompagnent, orientent, structurent ou donnent sens à l'activité sexuelle du jeune* » (Doré et al., 1995, p. 7).

La personnalité sexuelle sera analysée en référence à plusieurs dimensions : i) normes sociales en matière de sexualité (comme par exemple les attitudes qu'ont les jeunes, garçons comme filles, face à l'activité sexuelle préconjugale de chaque sexe, les opinions sur la sexualité gratifiée (argent ou divers cadeaux) ; ii) connaissances en matière d'IST/VIH ; iii) connaissances en matière de contraception. Ces attitudes et opinions sont le reflet de la socialisation qu'ont subie les jeunes.

E. Circonstances ou contexte des rapports sexuels (copulation)

En tenant compte des observations de Bajos et Ludwig (1995, p. 209) et de Calvez (1995, p. 155, 156) déjà évoquées dans la rubrique « explicitation du cadre conceptuel », nous avons collecté les données relatives au contexte, c'est-à-dire aux conditions et aux circonstances d'occurrence des rapports sexuels des jeunes. Il s'agit notamment de : i) liens entre partenaires ; ii) lieux de rencontres avant le rapport sexuel ; iii) occasion de rencontre avant ce rapport ; iv) lieux d'accouplement ; v) initiative du rapport sexuel ; vi) sentiment éprouvé après le rapport sexuel ; vii) caractère volontaire ou non du rapport sexuel ; viii) caractéristiques socio-démographiques du partenaire ; ix) protection ou non du rapport sexuel.

3.5.2. Variables dépendantes

D'après Bozon (1998), la réduction du phénomène par la sélection des aspects jugés significatifs est la règle dans toute étude qui poursuit un objectif de mesure. Ainsi que l'a montré le cadre conceptuel (figure 3.1) et en conformité au regard des objectifs poursuivis par cette étude d'une part et des hypothèses à vérifier d'autre part, douze (12) aspects de la sexualité des jeunes seront analysés dans cette recherche. Le tableau 3.5 présente leurs concepts théoriques, les variables dépendantes ainsi que leurs indicateurs statistiques.

Tableau 3.5 : Concepts théoriques, variables dépendantes et indicateurs statistiques

Concepts théoriques	Variable dépendante	Indicateurs statistiques
Sexualité	• Attitude ou opinion des jeunes face à la sexualité préconjugale	• Favorable ou défavorable à la sexualité préconjugale
	• Statut sexuel (actif ou inactif)	• Actif ou inactif sexuellement
	• Initiation sexuelle	• Age au 1 ^{er} rapport sexuel ; actif ou inactif
	• Actualité du dernier rapport sexuel	• Durée (moins de 4 mois ; 4 mois et plus)
	• Choix du dernier partenaire	• Nature des liens, niveau d'instruction du partenaire, sa profession, son état matrimonial
Gestion du risque sexuel (comportements sexuels à risque)	• Connaissance des moyens de protection contre les IST/VIH	• Connaissance de : l'abstinence et la protection du rapport sexuel par le préservatif
	• Continence avant le 1 ^{er} rapport sexuel	• Durée (moins de 1 mois ; 1 mois et plus)
	• Protection au premier rapport sexuel	• Utilisation ou non du préservatif au 1 ^{er} rapport sexuel
	• Continence avant le premier rapport sexuel avec le dernier partenaire sexuel	• Durée (moins de 1 mois ; 1 mois et plus)
	• Protection du dernier rapport sexuel	• Utilisation ou non du préservatif au dernier rapport sexuel

Source : ECOSEX (2003)

A. Attitudes des jeunes face à la sexualité préconjugale

Dans la mesure où les jeunes évoluent dans un milieu culturellement hétérogène, nous avons estimé important de saisir leurs représentations en ce qui concerne l'activité sexuelle préconjugale. Ces attitudes permettent de vérifier si les jeunes religieux ou d'ethnies hostiles à la sexualité préconjugale respectent encore les normes sociales en matière de sexualité préconjugale de leurs groupes sociaux. Ces attitudes rendent compte (d'une manière ou d'une autre) de la personnalité du jeune et de l'éducation reçue dans le cadre familial. Ces opinions se rapportent aux questions (603 et 604) :

- i) Q603 : *Une fille ne doit pas rester vierge jusqu'au mariage : d'accord ou pas d'accord ?;*
- ii) Q604 : *Il est normal qu'un garçon ait des rapports sexuels avant son mariage : d'accord ou pas d'accord ?.*

B. Activité sexuelle

Dans cette étude, nous entendons par activité sexuelle, toute relation (amicale, amoureuse ou autre) entre deux personnes et qui aboutit à la copulation, c'est-à-dire à la pénétration de la verge dans le vagin, dans l'anus ou dans la bouche. Selon que cet acte se produit pour la toute première fois ou la nième fois, on parlera du premier rapport sexuel dans le premier cas ou d'un rapport sexuel subséquent dans le second. Dans ce cas, nous aborderons précisément le dernier rapport sexuel du jeune.

1. **Statut sexuel.** Nous entendons par statut sexuel l'état du jeune par rapport à l'activité sexuelle selon qu'il a déjà expérimenté ou non un rapport sexuel pénétratif. Il sera ainsi actif s'il a déjà accompli au moins un coït et inactif dans le cas contraire.

2. **L'initiation sexuelle** ou premier rapport sexuel ou encore primosexualité est, d'après Michel Bozon, une « *initiation sexuelle, qui, dans une optique socio-démographique, est assimilée à l'entrée dans la sexualité avec partenaire* » (1997a, p. 49). C'est ce que Bozon (1993) et Bozon et Kontula (1997) qualifient de « passage ou d'entrée à la sexualité adulte ». Il s'agit en fait de relations sexuelles pénétratives. Cette étape est plus importante dans la construction sociale de la sexualité parce qu'elle permet de faire la différence avec la période de la sexualité infantile qui intéresse les psychanalistes (Bozon, 1997b). D'après cet auteur, l'initiation sexuelle ne se confond pas avec le ménarche (premières règles) ni avec le seuil socialement reconnu d'entrée dans la vie conjugale. Le premier rapport sexuel pénétratif est l'indicateur de l'initiation sexuelle. Dans l'analyse démographique des comportements sexuels, on s'intéresse à ce premier rapport sexuel ainsi qu'à un certain nombre de ses caractéristiques, notamment : l'âge de la personne à ce premier rapport sexuel pénétratif ; les appartenances sociales de l'individu ; les conditions de déroulement ; les caractéristiques du premier partenaire ; la durée entre ce premier rapport et l'entrée en couple ; ... Ces éléments peuvent être révélateurs de comportements sexuels futurs de la personne et, par conséquent, des déterminants de comportements à risque de MST/SIDA.

A propos de la **précocité des rapports sexuels**, la littérature sur la sexualité et les comportements sexuels, faisant référence à l'âge au premier rapport sexuel, qualifie ce dernier soit de précoce soit de tardif. Cette appréciation se fait le plus souvent de manière arbitraire sans qu'il soit indiqué un critère de référence dans la mesure où aucune recherche ne précise l'âge « acceptable » du premier rapport.

Nous pensons pour notre part que la précocité ou non des rapports sexuels peut être appréciée en se référant à d'autres aspects notamment socio-démographiques et/ou juridiques comme le mariage. En effet, le mariage a été, depuis la nuit de temps, le cadre traditionnel et universellement accepté des rapports sexuels. Selon les sociétés (coutumes), les rapports sexuels pré-conjugaux, chez les filles principalement, étaient soit tolérés soit prohibés (Thiriat, 1998 ; Shomba, 1983 ; Lapika et Kambamba, 1997). Quelles que soient les sociétés, ce premier rapport surtout chez les filles intervenait avant 18 ans, c'est-à-dire avant l'âge de la majorité. Dans ce cadre, la précocité y est mentionnée sous le concept de la minorité.

En droit Congolais par exemple, le passage de la minorité à l'âge adulte était jadis sanctionné non pas par le critère d'âge chronologique qui paraît fictif, mais par deux critères de maturité selon le sexe du jeune. Le garçon devenait adulte s'il savait construire une case, et la fille lorsqu'elle avait des seins (Idzumbuir, 1999). Cette vision propre au milieu rural est déjà dépassée. Actuellement, l'article 219 du Code de la famille (République du Zaïre-Journal Officiel, 1987)²⁵ stipule que : « *Le mineur est l'individu de l'un ou l'autre sexe qui n'a pas encore l'âge de dix-huit ans accomplis* » (p. 85). D'après le même Code en son article 288, « *Le mineur est émancipé de plein droit par le mariage* » (p. 97). Une fois émancipé (par le tribunal de paix), même après dissolution du mariage ou annulation, lorsque le mineur est âgé de quinze ans accomplis (article 289), l'émancipation qui résulte du mariage conserve ses effets (Article 290 :97). Dans ce cas précis du mariage, le législateur congolais accepte que le mariage soit contracté par les hommes à partir de 18 ans et les femmes à partir de 15 ans (Article 352). D'ailleurs, pour des motifs graves, le Code de la Famille, dans ce même article, autorise le tribunal de paix à accorder des dispenses d'âge. Ceci veut dire par ricochet qu'en RDC, l'âge minimal et socialement acceptable à partir duquel les jeunes peuvent avoir des rapports sexuels correspond à l'âge légal. Sur cette base, nous pouvons considérer avec Houédokoho (1995) et Rwenge (1999) que tout rapport sexuel ayant eu lieu avant 15 ans doit être qualifié de très précoce. Il sera précoce s'il a lieu entre 15 et 17 ans. Dans cette étude, l'âge au premier rapport sexuel sera groupé en trois modalités à savoir : i) moins de 15 ans (très précoce) ; ii) de 15-17 ans (précoce) et iii) 18 ans et plus (tardif).

Par ailleurs, pour différencier le premier rapport des rapports sexuels accomplis après le premier, nous avons souhaité les désigner par « rapports sexuels subséquents » ou sexualité subséquente. Ces rapports sexuels subséquents correspondent à ce que Michel Bozon qualifie de « suites ».

3. Rapports sexuels subséquents. Après le premier rapport, le jeune pourrait s'abstenir ou non de rapports sexuels car, d'après Bozon (1997a), la biographie sexuelle de chaque individu comprend des périodes d'intense activité et des périodes de temps mort. Pour les jeunes dont l'activité sexuelle a continué, nous nous sommes intéressés à **l'intensité de leur activité sexuelle** avec comme variable dépendante : « **Actualité du dernier rapport sexuel** », c'est-à-dire le temps écoulé depuis le dernier rapport sexuel et le moment de l'enquête. Nous empruntons cette expression « actualité du rapport sexuel » à Ngondo (1997).

Avant d'aborder ce que nous avons appelé « gestion du risque sexuel » ou analyse des comportements sexuels à risque, disons un mot sur la dernière variable dépendante de l'analyse qui sera consacrée à la sexualité tout court. Il s'agit du **choix du dernier partenaire sexuel du jeune**.

²⁵ Loi n° 87-010 portant Code de la Famille.

Comme l'actualité du dernier rapport sexuel, l'analyse du choix du dernier partenaire sexuel s'inscrit dans la perspective de vérification de l'éventuelle évolution de la pratique sexuelle des jeunes, c'est-à-dire le passage d'une sexualité purement expérimentale à une sexualité plus ou moins réfléchie ou rationnelle, qui ne subit plus des pressions des pairs mais vise à atteindre des objectifs très précis comme le mariage, l'argent ou toute autre faveur. La rationalité de ce choix est appréciée d'après le profil du dernier partenaire du jeune. Le jeune qui aura accompli son dernier rapport sexuel avec un(e) fiancé(e) ; un(e) non célibataire ; un(e) étudiant, élève finaliste du secondaire, un(e) travailleur (euse), une personne de niveau d'instruction supérieur ou universitaire sera considéré comme ayant choisi son partenaire de manière réfléchie. Les partenaires qui seraient choisi(e)s de manière irréfléchie sont : les amis, les copains ou copines, les jeunes élèves du primaire ou du secondaire incomplet et les sans emplois.

C. Gestion du risque sexuel

C.1. Comportements sexuels à risque : définitions et modèles théoriques

Comme vu au premier chapitre, il existe relativement peu d'écrits sur les risques non sanitaires. La plupart de travaux sur les risques encourus à l'occasion d'une activité sexuelle se concentrent sur les risques sanitaires, plus précisément sur les comportements sexuels à risques. Ces derniers sont d'après Rwenge (1999), des comportements que les individus adoptent et qui sont susceptibles de favoriser la contamination par le virus du Sida. Cette définition est qualifiée d'institutionnelle et de technique car issue des connaissances épidémiologiques, et la plupart de travaux la considère comme un postulat pour l'analyse (Bajos et Ludwig, 1995, p. 199).

C'est de la même manière qu'ont été définis comme à risque les comportements sexuels suivants : la précocité sexuelle²⁶, la non-utilisation du condom pendant les rapports sexuels, avoir des rapports sexuels avec des partenaires sexuels occasionnels, avoir des rapports sexuels avec plusieurs partenaires (multipartenariat sexuel), etc. (Rwenge, 1999).

C'est partant enfin de cette définition qu'ont été élaborées plusieurs études sur les comportements sexuels à risque du sida, mais aussi des campagnes de prévention avec la mise en place des programmes nationaux de lutte contre le sida depuis les années 80 particulièrement en Afrique. Comme au début de la mise en place des stratégies de lutte contre le sida, il existe encore à ce jour en Afrique subsaharienne des cas où ces campagnes ne s'appuient sur aucune étude empirique menée dans les sous-populations concernées (ONUSIDA et PENNSTATE, 2000). Là où elles se réfèrent à une telle étude, celle-ci est généralement : i) de nature « CAP ou CACP » et ii) sans sous-bassement théorique (comme nous l'avons relevé au chapitre 1). Toutefois, s'il en existe une qui se base sur une théorie, celle-ci repose principalement sur des approches individualistes. Dans ces approches, la représentation du niveau du risque et celle des avantages et inconvénients de la protection sont posées comme déterminantes (Bajos et Ludwig, 1995).

Tout en reconnaissant l'apport de ces modèles et théories dans la compréhension du sida et la lutte par la prévention, ces auteurs indiquent qu'ils ont un pouvoir prédictif assez limité. Ce

²⁶ Michel Caraël pense que « *L'initiation précoce à la vie sexuelle comporte un risque accru de contracter le VIH et des MST puisqu'elle prolonge l'exposition sexuelle, à moins que le premier rapport sexuel ne marque le début d'une relation monogame de part et d'autre* (Caraël, 1995, p. 63).

constat a été également fait par les participants aux cinq ateliers consultatifs de l'ONUSIDA²⁷ (ONUSIDA et PennState, 2000) qui ont aussi examiné les approches en matière de communication sur la prévention et les soins relatifs au VIH/SIDA basées sur les modèles de comportement. Comme Bajos et Ludwig, les participants à ces ateliers ont conclu que « *Nombre de ces théories et modèles s'orientent avant tout vers le comportement individuel et tiennent peu compte (ou ne tiennent pas compte du tout) du rôle du contexte social et environnemental des interventions de prévention de la maladie* » (ONUSIDA et PENNSTATE, 2000, p. 18).

Contrairement aux approches individualistes de prévention des risques sexuels, nous avons opté pour une approche constructiviste du risque. Par cette approche, nous appréhendons les logiques de prévention des risques sexuels en considérant la relation sexuelle comme une relation sociale²⁸ (Bajos et al, 1998).

C.2. Comportements à risque analysés dans cette étude

La manière dont les partenaires sexuels peuvent gérer le risque lié à la sexualité dans leur vie amoureuse dépend de plusieurs facteurs. Ceux-ci peuvent être la confiance qu'ils peuvent se faire mutuellement, la connaissance ou non des conséquences d'une sexualité non protégée ou non contraceptée, le rapport équilibré ou non des pouvoirs socio-économiques, les motivations à la base de la relation amoureuse ou du rapport sexuel, la nature des liens existant entre les partenaires (occasionnels ou habituels), ...

Pour des partenaires « habituels », par exemple, l'évitement d'une grossesse peut se faire par le recours à une méthode contraceptive quelconque, alors que, lorsqu'il faut éviter une IST, on est obligé de recourir à un préservatif.

Compte tenu de la complexité que revêt la gestion du risque sexuel, nous avons jugé important de nous intéresser à trois aspects qui ont des liens avec des conduites de prise de risque. Le premier concerne **la connaissance des moyens de protection contre les IST/VIH**. En effet, l'adoption d'un comportement sexuel responsable suppose une connaissance préalable des conséquences d'un rapport sexuel non protégé de la manière de se protéger. Le deuxième aspect se rapporte à **la continence avant le coït avec le partenaire sexuel**, c'est-à-dire la durée ou le temps qui sépare le moment de la rencontre du jeune avec son partenaire (dans la première ou dernière relation sexuelle) et le moment de l'occurrence du rapport sexuel. Un temps relativement long entre le premier contact des partenaires et leur premier rapport sexuel dans la relation sous-entend un souci de se connaître, c'est-à-dire une attention sur le futur ou une conduite prudente. Touzard et al. pensent à ce propos que « *Dans une situation qui implique des risques objectifs, on peut dire qu'une conduite prudente implique une anticipation du futur et la prise en compte des risques actuels et à venir, alors qu'une conduite risquée consiste soit à ne pas anticiper du tout l'avenir, soit à nier ou minimiser les risques, soit à ne pas faire des liens explicites entre présent et futur* » (Touzard et al., 1998, p. 341).

²⁷ Ces ateliers avaient été successivement organisés aux lieux et dates ci-après : i) Genève, Suisse, 5-7 novembre 1997 ; ii) Abidjan, Côte-d'Ivoire, 9-12 décembre 1997 ; iii) Washington, DC, USA, 27 février 1998 ; iv) Bangkok, Thaïlande, 6-8 juillet 1998 et v) Saint-Domingue, République Dominicaine, 20-22 janvier 1999.

²⁸ D'après Ferry (1999, p. 242), « *une relation sociale, économique et physique unissant deux personnes ayant des rapports sexuels* ». Il note en outre que les relations sexuelles ne se font pas de façon aléatoire, mais qu'elles « *répondent à des règles sociales, culturelles, économiques qui définissent les types de relation présents dans la société* ».

Dans cette perspective, Bajos et al. (1998) suggèrent, pour l'analyse des rapports sexuels, la prise en compte des caractéristiques des individus, l'interaction entre partenaires, le contexte physique d'occurrence des rapports sexuels, ...

Le troisième et dernier aspect qui sera analysé concerne **la protection proprement dite des rapports sexuels par l'utilisation du condom**. A part le premier aspect qui concerne à la fois le premier et le dernier rapports sexuels, les deux derniers aspects seront analysés précisément par rapport au premier rapport d'une part et au dernier rapport sexuel d'autre part.

3.6. Méthodes d'analyse

Les objectifs spécifiques dont découlent les hypothèses de cette recherche sont à la fois descriptifs²⁹ et explicatifs. Ils se rapportent à deux niveaux de l'activité sexuelle, le niveau mental et le niveau pratique. Ce dernier niveau comprend deux phases, la primosexualité ou l'entrée dans la sexualité adulte et la sexualité subséquente³⁰.

A chacun des niveaux ou des phases, selon l'hypothèse à vérifier, l'approche théorique préconisée et la nature du problème à analyser, nous procéderons d'abord à l'analyse descriptive, puis explicative. En rapport avec la nature du problème, les deux phases de l'activité sexuelle nécessitent deux approches différentes. Contrairement aux autres aspects de l'activité sexuelle, la primo-sexualité (l'intensité, le calendrier et les déterminants) sera analysée selon l'approche des biographies. Les autres aspects de l'activité sexuelle (sexualité subséquente ainsi que les normes sociales sur la sexualité) feront appel aux méthodes d'analyse transversales (tableau de contingence et régression logistique). Parce que les jeunes filles et garçons se comportent différemment et sont aussi traités différemment dans la société en ce qui concerne l'activité sexuelle préconjugale, toutes les analyses seront stratifiées selon le sexe.

3.6.1. Tableau de contingence et régression logistique

A. Tableau de contingence

Dans une perspective compréhensive ou explicative, les méthodes et techniques statistiques postulent dans un premier temps une analyse des relations entre chaque variable indépendante et la variable dépendante. La première étape consiste en la détermination de la présence et de l'intensité d'une association entre deux ou plusieurs variables. Pour cela, le chercheur doit choisir les techniques et méthodes statistiques adaptées à la nature des données en présence.

Pour cette étude, presque toutes les variables sont nominales ou catégorielles. Les variables d'intervalles comme l'âge ont été regroupées en variables catégorielles. C'est pourquoi nous allons recourir respectivement au tableau de contingence, au chi-carré (chi-deux) pour évaluer l'existence d'une relation entre les variables indépendantes et dépendantes.

Ces techniques et indice (tableau de contingence et chi-carré) permettent d'établir des comparaisons des pourcentages des différentes modalités des variables croisées, de calculer et d'interpréter des mesures d'association, d'examiner des modèles à l'intérieur des distributions de pourcentage et de faire des tests de signification du chi-carré (Fox, 1999).

Comme nous pouvons nous en rendre compte, le tableau de contingence est très important. Il permet la combinaison des catégories des deux variables sous analyse et, à ce titre, il joue le

²⁹ Exploration différentielle selon divers caractéristiques socio-économiques et culturelles des jeunes ou de leurs ménages « *sans souci de démonter le mécanisme causal en vue de tester les différents liens* » (Noumbissi, 1996, p. 21).

³⁰ Tout rapport sexuel intervenu après le premier rapport sexuel.

rôle que joue le diagramme de dispersion lorsque les variables sont quantitatives continues, à savoir, illustrer la répartition des observations mesurées pour deux variables combinées.

En croisant deux variables dans un tableau de contingence, on veut savoir s'il existe une relation entre elles, c'est-à-dire si elles sont contingentes l'une à l'autre. Si non, on dira que ces variables sont indépendantes et les proportions entre les catégories seront équivalentes. Cette hypothèse permet de déterminer des fréquences attendues qui sont basées sur la distribution proportionnelle des fréquences :

Fréquences attendues (A) = Total rangée * Total colonne/n

Ce sont donc ces fréquences attendues qui seront comparées aux fréquences réellement observées (distribution issue du croisement des variables indépendantes et dépendantes). Si les deux distributions de fréquences sont identiques ou égales, c'est-à-dire que les fréquences observées ne sont pas différentes des fréquences attendues ou théoriques. On conclut alors à l'indépendance des n observations³¹³². Cette conclusion est appelée **hypothèse nulle (H₀ : O=A)**. Dans le cas contraire, c'est-à-dire au cas où les fréquences observées sont différentes des fréquences attendues, on conclut alors à l'existence d'une relation entre les deux variables (c'est-à-dire **hypothèse alternative : H₁ : O ≠ A**). On dira donc que l'association entre les deux variables est statistiquement significative (au seuil soit de 1 %, de 5 % ou de 10 %).

Le calcul des fréquences attendues et observées aboutit à celui du chi-carré (χ^2). C'est cet indice qui permet au chercheur de prendre la décision de rejeter ou d'accepter l'une ou l'autre des hypothèses ci-dessus à l'issue des résultats de la comparaison entre le χ^2 calculé et le χ^2 théorique de la table.

Sous sa formulation mathématique, la statistique χ^2 est définie comme la somme des carrés des écarts entre la fréquence observée et la fréquence attendue pour chaque catégorie divisée successivement par l'effectif attendu dans chacune des catégories (Chabot, 1995 ; Howell, 1998).

$$\text{Le } \chi^2 \text{ se calcule de la manière suivante : } \chi^2 = \sum \frac{(O - E)^2}{E}$$

Où : O = la fréquence observée dans chaque catégorie,
 E = la fréquence attendue dans chaque catégorie.

La statistique χ^2 s'interprète par comparaison de sa valeur calculée aux points de pourcentages de la table théorique en fonction de deux entrées : le degré de liberté (dl) et le seuil de signification statistique (0,050 ; 0,025 ; 0,010, etc.).

Ainsi, si le χ^2 calculé est supérieur au χ^2 de la table, l'hypothèse nulle est rejetée et l'hypothèse alternative acceptée. Dans le cas contraire, l'hypothèse nulle est acceptée et l'hypothèse alternative rejetée.

Accepter ou vérifier l'hypothèse nulle implique, dans cette thèse, que les différentes catégories des jeunes ont, par exemple une attitude commune face à la sexualité préconjugale ou

³¹ « Indépendance : On suppose que les n observations sont indépendantes (mais pas les variables observées !!!) (Govaerts, année non indiquée, p. 15) (<http://www.stat.ucl.ac.be/cours/seag2120/transparents/testchi2.pdf>).

³² Govaerts, B., année non indiquée), « Analyse de données catégorielles (I). Tests d'ajustement chi-carré ». Notes de cours SEAG2120, Institut de statistique, UCL.

face au préservatif en dépit des différences que ces jeunes présentent sur l'une ou l'autre variable. Concrètement, l'hypothèse nulle ne reconnaît pas de différence entre les catégories d'une variable indépendante face à l'attitude des jeunes vis-à-vis de la sexualité préconjugale des jeunes. Et l'hypothèse alternative, par contre, accepte la différence et admet, de ce fait, une association entre l'une ou l'autre de ces variables dépendantes et une variable indépendante donnée.

Par ailleurs, la statistique χ^2 , outre son importance dans l'identification de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante, sert également à rechercher parmi les variables indépendantes qualitatives, celles qu'il faut intégrer dans les analyses multivariées. A propos du choix des variables à introduire dans les modèles logistiques complets, nous constatons deux principales options. La première consiste à introduire dans le modèle multivarié de la régression logistique que les variables explicatives qui s'étaient avérées statistiquement associées à la variable dépendante³³. Dans la seconde, la « significativité statistique » ne constitue pas un critère d'inclusion des variables dans les modèles complets (Toulemon et Leridon, 1992). C'est donc cette dernière option que nous avons privilégiée dans ce travail, dans l'optique que les relations qui pourraient avoir été masquées au niveau bivarié peuvent s'exprimer en présence d'autres variables dans un modèle multivarié (régression logistique).

Comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, le test du chi-carré ne fait que constater l'existence d'une relation (association) statistique entre deux variables et n'indique ni le sens de la relation³⁴ ni l'intensité de cette dernière. Pour mesurer l'intensité de la relation, on utilise soit le coefficient de contingence C de Pearson soit le V de Cramer, soit enfin trois autres mesures étroitement apparentées qu'on appelle lambda, lorsque l'une des variables est nominale (Fox, 1999, p. 171). Ainsi, après les analyses bivariées qui permettront d'identifier les associations entre variables et les tendances comportementales, nous procéderons aux analyses multivariées par régression logistique. Avant de procéder à ces dernières analyses, nous allons également vérifier (si nécessaire par des analyses bivariées à partir du coefficient de contingence de Pearson), le degré d'association entre les différentes variables explicatives afin de détecter, si possible, les problèmes de multicollinéarité.

B. Régression logistique

Après l'établissement de l'association entre les variables indépendantes et chacune des variables dépendantes, nous allons recourir à la régression logistique afin d'identifier la forme et la nature de cette association. Cette méthode permet la description des comportements en utilisant un assez grand nombre de variables prises simultanément. Comme toutes les méthodes de régression, elle vise « à déterminer « l'effet pur » attribuable à chaque variable explicative, en proposant une estimation de la variable expliquée corrigée des effets propres des autres variables explicatives » (Toulemon et Leridon, 1992, p. 3)³⁵. Elle est une analyse du lien qui exprime par un modèle la façon dont les variables sont reliées. Les variables socio-démographiques qui sont des variables explicatives des attitudes et des comportements sexuels des jeunes sont pour la plupart des variables nominales ou catégorielles. A ce titre, la régression linéaire multiple ou le modèle linéaire général, c'est-à-dire, la régression classique ne peut plus s'appliquer. Le modèle explicatif approprié est dans ce cas, « la régression logistique qui permet de modéliser une réponse dichotomique (0,1) Y en fonction de variables ex-

³³ Nous trouvons cette option dans le travail de Duval (2003).

³⁴ Le sens ou la direction n'est indiqué que si les variables sont ordinales ou d'intervalle/ratio.

³⁵ Toulemon, L. et Leridon, H, 1992, « Maîtrise de la fécondité et appartenance sociale : contraception, grossesses accidentelles et avortements » in *Population*, n° 1, Janvier-Février 1992, INED, Paris, pp 1-46.

plicatives. On modélise la probabilité que l'événement survienne » (Govaerts, 2005, p. 2). En d'autres termes, on veut estimer la probabilité de la variable dépendante en fonction d'une série de variables indépendantes. Dans notre cas, nous voulons par exemple évaluer ou estimer la probabilité pour un jeune d'être favorable à la sexualité préconjugale en fonction de son âge, de son niveau d'instruction, de sa religion, de la religion de son tuteur, etc.

La probabilité pour un jeune donné d'être par exemple favorable à la sexualité préconjugale est estimée par la régression logistique à partir de la relation suivante :

$$\frac{P}{1-P} = e^{B_0 + B_1 X_1 + \dots + B_k X_k} = e^{B_0} \prod_{i=1}^{i=k} e^{B_i X_i}$$

Où : P est la probabilité que l'événement étudié survienne

1-P est la probabilité que l'événement étudié ne survienne pas

B_i représentent les coefficients de corrélation

e^{B_i} est le facteur par lequel le odds change lorsque la $i^{\text{ème}}$ variable indépendante passe de la valeur 0 à la valeur 1.

Dans cette étude, toutes les variables dépendantes qui seront testées sont des variables binaires, c'est-à-dire qu'elles ont chacune deux catégories codées 0 si les jeunes sont par exemple opposés à la sexualité préconjugale et 1 si leurs attitudes sont favorables.

Quand on compare deux catégories d'une même variable indépendante, on procède par le rapport de deux probabilités de survenance de l'événement étudié (P_1/P_2), appelé « rapport des chances » ou rapport de cotes ou encore « odds ratio ». L'interprétation des odds ratio se fait en considérant l'écart par rapport à une catégorie de référence qui prend habituellement la valeur de l'unité. Le rapport de cote indique le changement prévu dans la cote de la variable dépendante suite à un changement d'unité de la variable indépendante.

En rapport avec l'attitude des jeunes face à la sexualité préconjugale par exemple, la régression logistique permet de comparer les différentes catégories face au risque d'être favorable ou de ne pas être favorable à la sexualité préconjugale. La comparaison des rapports de chances (*odds ratio*) est faite en se rapportant à une catégorie qui est choisie comme référence dont le *odds ratio* sera par principe égal à 1.

3.6.2. Précisions d'approches selon les rangs des rapports sexuels et la gestion du risque

A. Analyse des biographies et primo-sexualité

La sexualité adulte commence toujours par un premier rapport sexuel pénétratif ; celui-ci est un événement non renouvelable. Dans le cadre de ce travail, ce rapport sexuel sera analysé en deux temps. D'abord comme événement « normal » d'entrée dans la vie sexuelle adulte et après comme comportement sexuel à risque. Dans tous les cas, nous allons recourir, autant que possible, aux méthodes d'analyse statistique descriptive bivariée et multivariée (biographiques et non).

En effet, bien que favorisé par un contexte dépendant de plusieurs variables (sociales, culturelles, économiques et démographiques) qui pourraient être à la fois statiques et dynamiques, le premier rapport sexuel reste un événement inscrit dans le temps et dans un itinéraire individuel. A ce titre, les méthodes d'analyse des biographies permettent non seulement de mesurer

l'effet à moyen et à court terme (Antoine et al., 2000, p.2) mais aussi d'expliquer l'occurrence d'événements (transitions) en fonction du temps en répondant notamment aux questions de savoir : i) si l'événement se produit, ii) quand il se produit ? et iii) de quoi dépend son occurrence ? (Schoumaker, 2003). Ainsi, ces méthodes se prêtent bien à la recherche des facteurs ou déterminants de la primosexualité, outre la description qu'elles peuvent permettre également.

Ces analyses permettront de mesurer l'intensité et le calendrier de la primosexualité à partir de l'estimateur de la fonction de séjour, ainsi que d'autres indices de valeur centrale, notamment la médiane.

L'analyse des biographies permet l'élaboration d'un modèle (logistique ou semi-paramétrique de Cox³⁶) qui combine l'analyse descriptive (tables de survie) et l'analyse explicative (régression) (Bocquier, 1996). Un tel modèle peut être considéré « *comme le contrôle par la régression de l'effet des variables explicatives dans l'analyse de survie, ou bien comme l'introduction de la dimension temporelle dans la régression* » (p. 133). Pour résoudre le problème de la durée et des facteurs explicatifs, la régression est faite non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie (ou au moment de l'enquête), mais sur une caractéristique acquise chaque année de son existence jusqu'au moment de l'enquête (Bocquier, 1996, p. 134 ; Antoine, 2002, p. 6).

D'après le modèle de Cox par exemple, le risque instantané que connaît un individu de vivre un passage d'un état à un autre (transition) est la variable dépendante. Il s'agit, dans notre cas, du risque d'avoir un premier rapport sexuel. Ce risque est analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes (génération, tribu, sexe, province d'origine, niveau d'instruction atteint à un âge donné) ou pouvant elles-mêmes varier dans le temps marquant l'entrée des jeunes dans la vie sexuelle adulte. C'est le cas notamment des événements comme le changement de tuteur, le changement de religion du tuteur ou du jeune, le niveau d'études atteint (l'interruption scolaire pour certains), le changement de profession (mobilité dans la profession) du tuteur, le changement d'état matrimonial du tuteur, etc. Dans ce modèle, « *le coefficient de régression s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise* » (Antoine, 2002, p. 7).

Il sera donc possible de comparer l'évolution des itinéraires conduisant à la sexualité adulte des jeunes garçons et filles. Et comme les informations sur les biographies des jeunes sont recueillies pour dix générations (jeunes âgés de 15-24 ans qui sont nés entre 1979 et 1988), une analyse différentielle par génération permettra de dégager également les risques différentiels d'accès à la sexualité adulte entre les générations. Cette analyse permettra enfin de montrer l'influence des facteurs socio-économiques et culturels sur la primosexualité des jeunes. Dans le cas de l'ECOSEX, l'analyse des biographies des jeunes enquêtés commencera à partir de l'âge de 12 ans. Elle portera sur les jeunes ayant fêté leur douzième anniversaire à Kinshasa, qu'ils soient natifs ou non de Kinshasa. Seront ainsi exclus de l'analyse tous les jeunes migrants de retour, c'est-à-dire ceux qui auraient séjourné hors de Kinshasa entre leur douzième anniversaire et l'âge au moment de l'enquête et qui n'auraient pas connu leur premier rapport sexuel avant l'émigration. Cette sélection vise à satisfaire à la condition de la fonction de séjour de Kaplan-Meier. Cette fonction exige qu'il soit pris en compte « *le temps qui s'écoule entre un instant de référence commun à tous les individus soumis au risque et la date de l'événement observé ou bien la date de sortie de l'observation* » (Antoine, 2000, p. 8).

³⁶ Nous avons en définitive recouru à la méthode d'analyse des biographies en temps discret. Les précisions motivées sont données au chapitre 5, section 5.3 sur les déterminants de l'initiation sexuelle.

Cette homogénéisation de la population soumise au risque est importante dans la mesure où la courbe de Kaplan-Meier qui permet l'exploration des biographies « décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise » (Antoine, 2000, p. 8).

En raison de cette homogénéité, seront également exclus de l'analyse des biographies les jeunes : i) natifs de Kinshasa migrants de retour (ceux qui y auront atteint leur douzième anniversaire, ont émigré puis y sont retournés) ; ii) non natifs de Kinshasa, y ayant immigré avant le douzième anniversaire, ont quitté après le douzième anniversaire et y sont rentrés par la suite. Cette exclusion est basée sur l'hypothèse que ces deux catégories ont été exposées à d'autres conditions, ce qui les différencie des jeunes natifs non migrants.

B. Tableau de contingence, régression logistique et sexualité subséquente

La deuxième phase de l'analyse de la sexualité des jeunes portera essentiellement sur l'activité sexuelle au « moment de l'enquête ». Celle-ci s'étale sur une période rétrospective d'une année : de la date de l'enquête aux douze derniers mois. Il s'agit de l'activité sexuelle assez récente ; elle tiendra compte des conditions sociales, économiques, démographiques et culturelles des ménages des jeunes, mais aussi des caractéristiques individuelles de ces jeunes. De ce fait, nous abandonnerons les approches biographiques en faveur des analyses transversales. Pour celles-ci, nous allons toujours recourir aux tableaux de contingence et à la régression logistique. Ces méthodes sont appropriées aux données quantitatives de l'enquête ECOSEX (2003).

Notons pour terminer cette section que, si besoin est, nous apporterons chaque fois des précisions sur l'analyse statistique requise et/ou sur les variables retenues.

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à la présentation des méthodes et procédures de collecte et d'analyses des données. Grâce à ces méthodes et procédures, nous estimons pouvoir cerner rigoureusement le phénomène de la sexualité des jeunes et des risques qu'il comporte.

Au chapitre suivant, nous décrirons les principales caractéristiques socio-démographiques des jeunes enquêtés avant d'analyser au chapitre 5, l'impact de ces dernières sur les attitudes ou opinions des jeunes par rapport à la sexualité préconjugale, d'une part, et sur les connaissances qu'ils ont sur la sexualité à risque, d'autre part.